

CHRISTOPHE HANUS

**LES RIVALITES ENTRE LES LIGNEES FAMILIALES :
FREIN OU MOTEUR A LA MOBILITE GEOGRAPHIE ?**

Regards Sociologiques, n°45-46, 2013, pp.175-204

La seule voie de la rationalité économique est souvent privilégiée par les enquêtes et les observateurs du milieu rural pour expliquer les mobilités géographiques d'une région à une autre : on migre pour fuir un chômage persistant, parce qu'il n'y a aucune perspective au niveau local. Toutefois, comment expliquer qu'il demeure des personnes dans des régions économiquement ravagées ou que les régions les plus dynamiques ne font pas toujours le plein ? En partant d'un territoire jurassien, le val de Mouthe, et en réalisant des arbres généalogiques sur trois générations – qui prennent en compte aussi bien la lignée maternelle que la lignée paternelle des parents d'une personne, Ego, qui a vécu dans cet espace ou qui y vit toujours – nous montrerons que la concurrence entre les lignées dont ils sont les héritiers peut être prééminente dans le déroulement de leur parcours résidentiel, notamment quand la transmission du patrimoine constitue un enjeu essentiel pour l'une des branches familiales. En effet, les familles développent des stratégies, sur plusieurs générations, pour demeurer coûte que coûte dans un endroit ou, au contraire, pour privilégier la voie de la dispersion géographique. Qu'elle le veuille ou non, une personne hérite toujours de différents capitaux culturels, sociaux, économiques avec lesquels elle doit composer et qui dépendent des parcours résidentiels, scolaires et professionnels des générations qui l'ont précédée. Or, ces capitaux n'étant pas également répartis entre les groupes sociaux, nous verrons que les chances objectives de réussir une migration ou un ancrage varient fortement d'une famille à une autre.

Les études sociologiques interrogeant les phénomènes migratoires s'appuient généralement sur des trajectoires individuelles et familiales : à partir d'une personne, le chercheur propose une analyse de son parcours spatial ou résidentiel. Notre démarche ici est différente, en ce sens que nous partons d'un territoire, le val de Mouthe, qui s'étire le long de la frontière franco-suisse et de la chaîne du Jura, afin de voir ce que deviennent des individus qui ont tous eu, à un moment ou un autre, un lien avec cet endroit.

Ce qui se transmet, ou ne se transmet pas, est une certaine représentation du territoire, et nous faisons l'hypothèse que celle-ci est fortement orientée par la configuration familiale de l'individu. Nous chercherons ainsi à évaluer l'éventuelle « enclosure » territoriale familiale *a priori* inhérente au milieu rural en général et montagnard en particulier¹, en nous intéressant aux cohérence et cohésion, territoriale et professionnelle, des deux lignées qui composent chaque configuration. En effet, les familles mobilisent des ressources spatiales et professionnelles plus ou moins localisées et développent des stratégies pour demeurer *coûte que coûte* dans un endroit ou, au contraire, pour privilégier la voie de la dispersion géographique.

Ainsi, en prenant en compte, sur trois générations, les lignées paternelles et maternelles d'une personne ayant vécu ou vivant encore dans cet espace jurassien, nous verrons que le degré d'accord ou de désaccord entre la lignée maternelle et la lignée paternelle, la force symbolique de chacune (qui dépend du type de profession exercée, de l'investissement scolaire, du profil migratoire des membres qui composent chaque branche), et leur rapport respectif à l'espace joueront un rôle majeur dans la dynamique territoriale des descendants. Car il existe presque toujours des rapports de force entre le père et la mère et, derrière eux, leurs ascendants, autour du devenir des enfants : « nombre de stratégies ne se définissent concrètement que dans le rapport entre les membres du groupe domestique (ménage ou, parfois, famille étendue), rapport qui dépend lui-même de la relation entre les deux systèmes de propriétés associés aux deux conjoints » écrit Pierre Bourdieu². Dans sa continuité, nous montrerons effectivement que ces rapports sont particulièrement concurrentiels dans des familles aux origines sociales populaires, notamment « indépendantes » (agriculteurs, exploitants forestiers, artisans, commerçants), quand le maintien du patrimoine foncier et professionnel

¹ Fontaine Laurence, *Pouvoirs, identités et migrations dans les hautes vallées des Alpes occidentales (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Grenoble, Presses Universitaires, 2003.

² *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minit, 2003, p.120.

d'un côté ou de l'autre de la famille, voire des deux, constitue un enjeu majeur.

Plus largement, nous verrons que les chances objectives de s'ancrer durablement dans un territoire ou d'envisager, voire de réussir, une migration ne sont pas également réparties. Certaines familles, faute de ressources suffisantes, resteront regroupées autour des aïeux sans l'avoir vraiment choisi alors que d'autres, qui ont pris une part active à la destinée de leur région (militantisme associatif dans les organisations agricoles et nordiques, engagement politique et syndical), se seront mobilisées collectivement pour demeurer au pays et assurer à leur descendance un avenir localement. Et c'est ici que la notion de capital d'autochtonie prend tout son sens. On doit à Pierre Bourdieu la popularisation en sociologie, dans les années 1970-1980, du concept de capital qui se décline selon trois axes interdépendants : culturel, économique, et social (ou symbolique). Le capital culturel est lié en partie au titre scolaire¹, le capital économique à la profession, et le capital social aux *relations* de parenté, de voisinage ou de travail², autrement dit à toutes ces occasions (cocktails, fêtes, réunions, cérémonies, visites, politesses, etc.) où l'on cherche à entretenir, renforcer et accumuler, sur plusieurs générations, un certain profit symbolique³. Ce capital symbolique se décline en une multitude de sous-groupes⁴ : certains auteurs parlent de « capital militant »⁵, d'autres de « capital agricole »⁶, de « capital de certification »⁷ ou encore de « capital d'autochtonie », catégorie qui nous préoccupe plus particulièrement dans ce travail, c'est-à-dire d'un « rapport social s'étant construit

avec le temps, ayant acquis des dispositifs, s'étant forgé et consolidé par des discours »⁸. À Mouthe, nous aurons l'occasion de voir que ce « rapport social » rime non seulement avec indiscipline et conflits, mais aussi avec mobilité géographique et résidentielle (sans que les « barrières naturelles » ne constituent un obstacle), culture nordique et hivernale (multiple clubs de ski locaux, développement de structures d'accueil touristiques autonomes voire autogérées), ou encore développement ingénieux (coopératives fromagères, proto-industrialisation, etc.).

Après avoir présenté notre terrain d'enquête en insistant notamment sur ses caractéristiques socioprofessionnelles, migratoires et démographiques, nous détaillerons et justifierons notre choix de recourir à la méthode des généalogies sociales comparées afin d'interroger les pratiques de mobilité professionnelle et géographique. Nous montrerons ensuite que les raisons de l'ancrage dans le val meuthiard sont inhérentes à la constitution d'un pôle familial fort autour d'une maison, d'un territoire et d'une profession. Dans le cas contraire, nous verrons que la domination professionnelle de la lignée maternelle sur son alter-ego masculin est le plus souvent à l'origine de la mobilité géographique des descendants. Puis, à partir de quelques cas monographiques choisis pour leur pertinence et leur richesse, nous reviendrons dans un dernier chapitre sur l'articulation entre aspirations individuelles et transmission de ressources et de projets familiaux. Précisons enfin que cette enquête est extraite d'un travail réalisé entre 1999 et 2008⁹. Elle a été complétée et réactualisée en tenant compte des récents travaux universitaires ou journalistiques suisses et français qui ont été consacrés à la région et des derniers recensements effectués par l'INSEE. Elle repose sur différentes sources d'information : entretiens approfondis avec Ego et d'autres membres de sa famille ; analyse d'archives et de documents transfrontaliers relatifs au val de Mouthe, à la vallée de Joux en Suisse voisine, aux départements du Doubs et du Jura, ainsi qu'au canton de Vaud et à la région de Franche-Comté ; observations participantes lors de manifestations de rue, de concours de ski locaux, de courses à pied et de fêtes de village ou encore dans des coopératives

¹ Il existe « une relation très étroite qui unit les pratiques culturelles (ou les opinions afférentes) au capital scolaire (mesuré aux diplômes obtenus) » constate Pierre Bourdieu dans *La distinction, op.cit.*, p. 12.

² *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1984, p.55.

³ « Le capital symbolique », *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980, pp.191-207.

⁴ Pierre Bourdieu varie lui aussi dans ses choix et emploie de manière équivalente « capital symbolique », « capital social de relations », ou encore « capital d'honneur » selon la dimension du capital sur laquelle il insiste. Renahy Nicolas, « Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion », *Regards sociologiques*, n°40, 2010, p.11.

⁵ Frédérique Matonti, Franck Poupeau, « Le capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°155, 2004, pp.5-11.

⁶ Droz Yvan, « Du lait comme valeur. Ethnologie des fermes jurassiennes », *Ethnologie française*, Tome XXXII, Avril-juin 2002, p.215.

⁷ Brandl Emmanuel, « Culture et politique en région », *Regards Sociologiques*, n°33-34, 2007, p.99.

⁸ Retière Jean-Noël, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, vol.16, n°63, 2003, p.126.

⁹ *La concurrence entre les lignées familiales dans la transmission du rapport au territoire : l'exemple du val de Mouthe*, Université de Franche-Comté, thèse de doctorat de sociologie, 2008.

fromagères et une entreprise d'horlogerie de luxe appartenant à une multinationale employant 70% de frontaliers.

présentation du terrain d'enquête

À travers la mise en évidence de spécificités locales, il demeure toujours le risque d'idéalisation et d'esthétisation (ou de dévalorisation) d'une région et, derrière elle, de celles et ceux qui y habitent. Toutefois, revers de la médaille, cette absence d'intérêt porté à l'espace laisse penser que les lieux, habités par des individus en interdépendance, sont interchangeable, les « variations géographiques » étant des « complications superflues. »¹ Ce qui revient à considérer comme pertinente la théorie économique de l'utilitarisme qui prône que tout individu est substituable à un autre. Par analogie, tout lieu serait commutable à un autre. Or, les caractéristiques socioculturelles ont une influence sur les comportements humains, les relations sociales ne se faisant pas nulle part : un professeur d'éducation physique, féru de ski de fond ou de ski alpin au point de ne pouvoir s'en passer plus d'une semaine, n'ira pas s'installer en Bretagne, mais plutôt dans une région montagnaise, s'il a le choix de sa mutation, *etc.* Marcel Mauss l'avait déjà repéré, la configuration du sol, sa richesse minérale, sa faune et sa flore affectent toujours l'organisation des sociétés².

la petite Sibérie française

Le val de Mouthe, situé le long de la frontière franco-suisse, à une trentaine de kilomètres au sud-est de Pontarlier, soixante-dix de Lausanne et quatre-vingt-dix de Besançon, est une région montagnaise connue pour la rudesse de ses hivers. Les médias notamment sont friands de ses exploits et la présentent régulièrement comme la *petite Sibérie française*, la commune de Mouthe détenant le record officiel de froid en France : -36,7°C le 13 janvier 1968. Cependant, si ce lieu a un intérêt sociologique, c'est surtout parce qu'il ne vit pas reclus sur lui-même. Il a toujours été le jeu de multiples mouvements migratoires et professionnels, même si il n'échappe pas aux mythes campagnards et

montagnards de l'immobilisme, du conservatisme et de la sédentarité³. Or, les habitants du val meuthiard ont souvent su s'organiser pour subvenir à leurs besoins (négoce du sel et du vin) dans un jeu incessant qui lie sortants, entrants et restants, au sein d'une même famille ou d'une filière agricole, commerciale et artisanale, notamment autour de la production de fromage (forte immigration de Suisses, aux XVIII^e et XIX^e siècles, provenant pour plus des trois quarts du comté de Gruyères dans le canton de Fribourg)⁴, et de la sylviculture (installation de nombreux bûcherons italiens au XX^e siècle, puis de quelques Espagnols, Portugais, Polonais, Yougoslaves et Suisses)⁵. Les échanges transfrontaliers ont toujours été importants localement, en témoigne le nombre élevé de résidents possédant la double nationalité française et suisse : ils représentent actuellement 7,2% de la population meuthiarde, ce qui en fait l'une des communes les plus binationales de la chaîne jurassienne (Pontarlier est à 2,7%, Les Rousses à 5,4%, Morteau à 5,5%, etc.)⁶. Le brassage de population a également été provoqué par l'organisation administrative et militaire du territoire (les douaniers recrutés aux XIX^e et XX^e siècles afin d'entraver la contrebande avec la Suisse voisine, forment à cette époque le groupe numérique de fonctionnaires le plus important dans le haut Doubs)⁷, mais aussi par les réseaux religieux (le canton de Mouthe est une véritable « pépinière de séminaristes »⁸ qui revêt une importance de premier ordre dans les motivations à la migration et dans la régulation démographique et économique du pays). On constate également une forte émigration à la fin du XIX^e et durant le XX^e siècles. Entre 1870 et 1962, le canton perd la moitié

³ Claude-Isabelle Brelot et Jean-Luc Mayaud écrivent en 1981, à une époque où les études sur les migrations intra et intermontagnardes sont encore peu nombreuses, que le val de Mouthe constitue « un univers clos jusqu'à la Révolution ». Dans « Les profondes mutations économiques du val de Mouthe aux XIX^e et XX^e siècles », *La Haute Vallée du Doubs*, CUER, n°3, 1981 p.87.

⁴ Louis Gérard, *La guerre de Dix Ans. 1634-1644*, Besançon, Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, Paris, Les Belles Lettres, 1998, pp.319-320.

⁵ Raba Jean-Michel, *Les étrangers dans la commune de Mouthe (Doubs), 1921-1962*, Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, sous la dir. de Janine Ponty, Besançon, 1991, p.23.

⁶ Chiffres du Consulat suisse de Lyon, avril 2010.

⁷ Petit Vincent, *Le curé et l'ivrogne. Une histoire sociale et religieuse du Haut Doubs au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2003, p.120.

⁸ Fohlen Claude, « La Franche-Comté de 1870 à 1945 », Chap. XIII, dans Brelot Claude-Isabelle, Fiétier Roland (dir. de), *Histoire de la Franche-Comté*, Toulouse, Privat, 1985, p.449.

¹ Karl Marx, cité par David Harvey, *Géographie et capital. Vers un matérialisme historico-géographique*, Paris, Syllepse, 2010, p.50.

² *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1966, p.392.

de sa population et encore 16% entre 1962 et 1975 pour atteindre un peu plus de 5 000 habitants, laissant penser que « depuis les années 60, une civilisation achève de disparaître sous nos yeux, les régions dépourvues de véritable centre urbain chutant irrémédiablement »¹. Or, dans la période suivante (1975-2010), la tendance s'inverse durablement : de 5 342 habitants en 1982, le canton est passé à 6537 habitants en 1990, 7273 en 1999 et près de 9 000 en 2010.

Globalement, le nombre d'actifs augmente dans le canton et l'attrait du marché du travail helvétique n'y est pas étranger : alors que les industries sont peu nombreuses dans le val de Mouthe, les entreprises d'horlogerie sont florissantes en Suisse voisine et embauchent de nombreux frontaliers, ceux-ci représentant la moitié des travailleurs dans ce secteur². Il n'est donc pas étonnant que les ouvriers demeurent le premier groupe professionnel localement (27,8% de la population de quinze ans ou plus selon la catégorie socio-professionnelle) devant les employés (16,5%). Toutefois, le fait le plus marquant de ces dernières années concerne la très forte augmentation du nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures (5,7%) contre 2,3% en 1999³. Ce sont parmi eux que l'on compte le plus de « figures labiles »⁴, ces personnes soit qui vivent sur un territoire parce qu'elles y ont trouvé une opportunité immobilière⁵, mais qui pourraient très bien vivre ailleurs, soit qui se savent pour un temps limité à Mouthe.

« C'qui m'a décidé à vivre ici, côté français, et donc à être frontalier, c'est le fait qu'y ait une ville pas très loin (Pontarlier) parce que sinon la région c'est un peu l'désert. Avant qu'on me propose de mettre en place cette nouvelle entreprise, j'habitais en Suisse, à Neuchâtel et j'travaillais à la Chaux de Fonds. Donc pour moi la frontière, ça veut pas dire grand-chose. » (*Vincent, 32 ans, originaire du Nord de la France, diplômé de l'École centrale de Paris, directeur d'une*

entreprise d'horlogerie de luxe récemment construite en Suisse voisine et appartenant à une multinationale).

Changeant régulièrement de poste en fonction des opportunités qui se situent sur un marché non pas local, mais européen ou mondial, ces individus fortement dotés en capitaux économique et scolaire dépassent désormais le nombre d'artisans-commerçants (3,7%) et d'agriculteurs (2,2%) dont la présence ne cesse de s'amenuiser d'année en année (même si ces derniers – comparativement à ceux des cantons qui les entourent, du reste du département, de la Région ou de l'Hexagone qui avoisinent les 1 % – ne sont pas les plus mal lotis). Ces transformations socioprofessionnelles liées à la présence de catégories de population aux salaires élevés (ressortissants suisses habitants dans le haut Doubs, travailleurs frontaliers, migrants interrégionaux français attirés par les opportunités d'emplois helvétiques) ont des conséquences directes sur le marché foncier et immobilier local : il devient de plus en plus difficile pour les habitants les moins aisés, notamment ceux ne bénéficiant pas de patrimoine foncier familial (salaariés travaillant en France, mais aussi travailleurs frontaliers intérimaires ou travaillant à temps partiel...), de se loger dans la région⁶. De plus, ce marché local de l'emploi ne favorise pas la scolarisation, un ouvrier en horlogerie, un vendeur dans un supermarché suisse, *etc.*, étant actuellement mieux payés qu'un professeur d'école titulaire d'une licence universitaire⁷. Ces mutations migratoires et socioprofessionnelles ont des répercussions directes sur les organisations traditionnelles meuthiardenes : les agriculteurs sont désormais dominés dans les instances décisionnelles locales qu'ils occupaient massivement jusque dans les années 1980⁸. Même

⁶ Moine Alexandre, Rérat Patrick (dir.), *La mobilité résidentielle transfrontalière et le fonctionnement du marché immobilier dans l'Arc jurassien franco-suisse*, Besançon, Neuchâtel, Université de Franche-Comté, Université de Neuchâtel, 2012.

⁷ Avec toutefois de grandes variations d'une année sur l'autre. Actuellement, le travailleur frontalier est très favorisé par le taux de change puisqu'il a gagné 30 % en quatre années (passage de 1,64 franc suisse en 2009 pour un euro à 1,20-1,22 en 2013). « Mais si ça monte, ça peut descendre. Il y a 5 ans, le frontalier avait perdu 15 % de salaire. Et depuis le début de l'année 2013, il a perdu 8 %. En ce moment, on a des salaires surévalués par rapport à l'euro du fait du taux de change. Si on prend l'exemple d'un salaire de coiffeur à 3400 francs suisses, aujourd'hui ça fait 2700 euros, il y a 4 ans, ça faisait 2200 euros ! » (Anne-Laure Roudaut-Schultz, Conférence « Travailler en Suisse », Forum international de l'emploi, Saint-Julien en Genevois, 15 octobre 2013).

⁸ À Mouthe plus qu'ailleurs, les agriculteurs ont investi les conseils municipaux. Selon l'étude réalisée par Denis

¹ Lévêque Pierre, *La Franche-Comté*, Pau, Éditions Régionales de France, 1993, p.663.

² Ley Élisabeth, Loetscher Christoph, Sepey Fabienne, *La vallée de Joux en 2030. Perceptions, analyses et projections*, Mémoire de Master, Lausanne, EPFL, 2006, p.20.

³ Insee, RP1999 et RP2010 exploitations complémentaires.

⁴ Sencébé Yannick, « Être ici, être d'ici. Formes d'appartenance dans le Diois (Drôme) », in *Ethnologie française. Territoires en questions*, XXXIV, 1, p.28,

⁵ Un couple de Genevois ayant été un temps locataire dans la région a fini par acheter une maison 900 000 francs suisses (environ 730 000 euros) dans le pays de Gex, alors que l'équivalent côté suisse lui aurait coûté, d'après ses recherches, trois fois plus.

l'école privée, jusque-là chasse-gardée des milieux agricole et sylvicole, s'ouvre à de nouvelles catégories de population : deux ouvriers frontaliers ont rejoint dernièrement l'association de gestion de la structure.

*des habitants mobilisés pour défendre
leur territoire et leurs professions*

Outre des déplacements de population (frontaliers, saisonniers, commerçants, fonctionnaires...), la région meuthiarde connaît aujourd'hui des luttes qui se réalisent à plusieurs niveaux : *scolaire* (Mouthe abrite une école privée et une école publique, ce qui provoque encore aujourd'hui de fortes tensions entre les adeptes de l'une ou de l'autre) ; *agricole*, des éleveurs militent depuis les années 1970 pour la préservation de la race montbéliarde ; *syndical*, la Confédération paysanne a été majoritaire dans le secteur aux élections des Chambres d'Agriculture entre 2001 et 2007 ; *environnemental*, le projet de construction d'un site d'essai pour pneus *Michelin* et automobiles *Mercedes* a été mis en échec au cours des années 1990 par une poignée d'irréductibles locaux soutenus par de nouveaux venus. Cette alliance entre présents de longue date et nouveaux arrivants dans les conflits locaux est d'ailleurs l'un des traits caractéristiques du secteur. Elle se perpétue aujourd'hui, mais dans un périmètre plus large, autour des questions socioéconomiques relatives au statut de frontalière¹, de protection de la nature² ou de défense d'un vaste

Michaud sur les conseils municipaux de seize des vingt-trois communes que compte le canton, un maire sur deux en 1977 était un agriculteur (proportion équivalente pour les régions voisines de Frasnay, Pontarlier et du Mont d'Or). En 1983, près de deux tiers des maires des villages du val meuthiard sont encore des agriculteurs, alors que le tassement est fort dans les autres régions (un tiers ou un peu plus à Frasnay, Pontarlier et au Mont d'Or) (dans : *À la recherche de nouvelles perspectives pour l'agriculture et le développement rural en montagne. Le tourisme et la forêt dans l'évolution des exploitations agricoles du Jura Central*, Thèse de 3^{ème} cycle en sciences économiques, Université de Dijon, INRA, Économie et Sociologie Rurales de Dijon, 1983, p.154).

¹ Deux manifestations ont réuni à Pontarlier les 27 avril et 20 octobre 2013 respectivement 3 000 et 5 000 personnes, ce qui est exceptionnel pour la ville (à titre de comparaison le rassemblement du 10 septembre 2013 contre la réforme des retraites n'a réuni qu'une cinquantaine d'habitants). Ces manifestants critiquent la réforme de l'assurance santé actuellement en discussion et qui risque de se traduire par une forte augmentation de leurs cotisations sociales.

² En 2011, une altercation a opposé des militants et des élus écologistes aux organisateurs de la Transjurassienne, la plus

territoire³. Ainsi, les tentatives de maîtriser localement l'avenir sont nombreuses, mais l'une des plus emblématiques demeure sans doute l'expérience de l'*Accueil montagnard* de Chapelle-des-Bois, une structure touristique axée sur la pratique du ski nordique ayant entraîné une inversion de la tendance démographique dans les années 1980 et 1990. Portée au début des années 1970 par de jeunes filles et fils de paysans du village hésitant à reprendre l'exploitation familiale ou à quitter la région comme la plupart des jeunes agriculteurs des communes voisines, la création d'un tel centre d'accueil sera finalement l'expérience socialisatrice qui donnera envie à toute une génération de décider collectivement de rester au pays, comme le raconte le premier président :

« On était quelques-uns à pouvoir reprendre une ferme, mais y en a beaucoup d'autres qui, sortant d'école, qui n'avaient pas d'travail sur le village donc qu'allaient être obligés de partir et nous ayant vécu toute notre jeunesse, ayant fait plein d'choses ensemble, on avait pas envie du tout qu'ils s'en aillent. »

Ces jeunes sauront alors pleinement profiter des potentialités hivernales locales. En effet, dans un environnement social teinté de nostalgie campagnarde et de quête d'authenticité⁴, le ski de fond retrouve pleinement ses lettres de noblesse à la fin des années soixante. La filière s'organise et se professionnalise avec la création d'un brevet de moniteur en 1973 : le centre emploiera les meilleures années vingt-deux personnes, dont douze

longue et prestigieuse course de ski de fond française dont l'arrivée se situe à Mouthe. Par manque de neige, un circuit de repli avait été décidé au cœur de la forêt du Massacre, dans une zone de protection du grand tétras. Ce qui a provoqué l'ire de militants écologistes locaux et régionaux. L'histoire est remontée jusqu'au ministre de l'Écologie de l'époque, Nathalie Kosciusko-Morizet, qui a demandé aux organisateurs de revoir leur copie. Un accord a finalement été trouvé, mais cette opposition a fortement clivé le milieu nordique et sportif, les instances décisionnelles et les industriels locaux.

³ Depuis les premiers arrêtés de 2007 et 2008 autorisant la prospection de gaz de schiste dans le massif du Jura (côté français), la mobilisation ne faiblit pas dans une vaste région transfrontalière allant du val de Travers en Suisse voisine au Bugey (Rhône-Alpes) en passant par le haut Doubs et le haut Jura. Les manifestations organisées dans les villes de Nantua (Ain) en mars 2013 et de Saint-Claude (Jura) en octobre 2013, ont franchi des seuils historiques si l'on en croit les organisateurs avec respectivement 3000 et 2000 manifestants. Ces cortèges ont réuni des personnes très hétéroclites, notamment des agriculteurs et des employés qui n'avaient jusqu'à présent jamais manifesté, comme nous avons pu nous en apercevoir en interviewant des participants.

⁴ Lefebvre Henri, *La Vie quotidienne dans le monde moderne*, Paris, Gallimard, 1968, p.75.

moniteurs. Ce qui en fait l'une des structures les plus importantes de la région et l'un des plus renommées au niveau national. Dès lors, auréolés par l'acquisition du titre valorisant et valorisé (dans ces années-là) de moniteur de ski de fond et des tenues vestimentaires qui l'accompagnent et les distinguent, la plupart des participants au projet n'auront aucune peine à capitaliser localement, notamment sur le marché matrimonial, leur maîtrise de la technique du ski nordique. Cette effervescence aura pour conséquence de donner envie à des femmes originaires du pays et ayant fait des études, mais aussi à des nouvelles venues, de s'installer dans la région : des couples mixtes géographiquement et socialement se sont formés dans les années 1970 et 1980 : des entrantes maître de conférence, institutrice, sage-femme, secrétaire, *etc.* ont épousé des restants qu'ils soient jardinier paysagiste, éleveurs, ancien compétiteur maçon, *etc.* et ayant tous en commun la possession du brevet de moniteur de ski. On retrouve là la notion de capital d'autochtonie, autrement dit la constitution de groupes sociaux localisés autour d'une pratique fédératrice (le ski de fond) et de professions constitutives des classes populaires¹.

*emploi et richesses naturelles,
les deux mamelles de l'attractivité territoriale*

Cette diversité de l'histoire locale est le plus souvent méconnue ou évincée, au profit du seul aspect paysager ou *naturel*. Quand on leur demande pour quelle raison ils sont venus vivre dans cette région aux hivers parfois rigoureux, certains nouveaux venus l'idéalisent et la mythifient : ils évoquent spontanément une envie de « vivre à la montagne » ou de « rompre avec la ville », un besoin de se « ressourcer ». Ces propos sont souvent repris tels quels par les bureaux d'études, les chargés de développement territorial qui en concluent que ce qui attire ou conduit au maintien sur place, c'est le cadre, la qualité de vie et plus largement les richesses *naturelles* d'un espace. Parmi ces mêmes observateurs du milieu rural, d'autres privilégient la voie de la rationalité économique. On migre pour fuir un chômage persistant, parce qu'il n'y a aucune perspective économique au niveau local. L'évolution du nombre de travailleurs fron-

taliers dans le val de Mouthe et, de manière plus générale, le nouvel attrait du milieu rural constaté dans les statistiques, vont dans ce sens². Toutefois, le critère économique ne permet pas de répondre à toutes les questions posées par le jeu qui se noue entre migrants et sédentaires. Comment expliquer qu'il demeure, malgré tout, des personnes dans des régions économiquement ravagées ou que les régions les plus dynamiques ne font pas toujours le plein³ ? Que des familles ou des individus aux revenus comparables n'ont pas du tout les mêmes comportements résidentiels⁴ ? Qu'une femme célibataire et fortement diplômée qui a trouvé un travail plus valorisé ailleurs reviendra finalement travailler au pays dans un domaine *a priori* moins valorisant, alors qu'historiquement les femmes ont été les premières à percevoir les bénéfices (mieux-être social, rupture avec le milieu social d'origine) qu'elles pouvaient tirer de la mobilité résidentielle⁵ ? Ou qu'à l'inverse un homme également célibataire et diplômé, préférera se rendre dans une région lointaine, alors même qu'il avait trouvé une place beaucoup mieux rémunérée dans sa région d'origine ?

² Lepicier Denis et Sencébé Yannick, « Migrations résidentielles de l'urbain vers le rural en France : différenciation sociale des profils et ségrégation spatiale », *EspacesTemps.net*, Textuel, 10.05.2007.

³ En Franche-Comté, la vigueur de l'expansion économique de 1954 à 1962 n'a pas empêché un solde migratoire négatif sur la même période. Et ces dernières années, la vitalité de l'économie suisse n'a pas enrayé le départ de nombreux jeunes actifs. Entre 1990 et 1999, plus de 2 000 titulaires d'un baccalauréat général ont quitté la zone frontalière en Franche-Comté, alors que moins de 1 000 la rejoignaient. Le solde est par contre positif pour les diplômés techniques et professionnels, ce qui correspond à la situation actuelle de la zone en matière de spécialisation (Évelyne Dony, *L'essentiel*, INSEE Franche-Comté, n° 54, août 2002, p.2).

⁴ Bertaux-Wiame Isabelle, « Familial et résidentiel : un couple indissociable », *Sociologie et Sociétés*, vol. 27, n°2, 1995, pp.163-175.

⁵ « Les agents qui opposent la plus faible résistance aux forces d'attraction externes, qui perçoivent plus tôt et mieux que les autres les avantages associés à l'émigration, sont ceux qui sont les moins attachés objectivement à la terre et à la maison, parce que femmes, cadets ou pauvres » (Bourdieu Pierre, *Le bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn*, Paris, Le Seuil, 2002, p.227).

¹ Cf. Retière Jean-Noël, « Être sapeur pompier volontaire : du dévouement à la compétence », *Genèses*, 16, Juin 1994, pp.94-113 ; Renahy Nicolas, « Générations ouvrières et territoire industriel », *Genèses*, 42, 1, 2001, pp.47-71.

la construction d'un modèle migratoire qui intègre mobilité spatiale et professionnelle

*les généalogies sociales comparées :
le choix d'une méthode*

Pour répondre à ces questions, la méthode des généalogies sociales comparées proposée par Daniel Bertaux nous semble particulièrement appropriée :

à partir d'une personne de référence dit *Ego*, le sociologue « remonte à ses deux couples de grands-parents, et redescend en incluant tous les descendants et leurs conjoints. Cela signifie que sont inclus dans cette trame généalogique, non seulement les ascendants directs d'EGO (père et mère, grands-parents) et ses frères et sœurs, mais aussi ses oncles et tantes des deux côtés, ainsi que leurs conjoints ; et les cousins et cousines d'EGO. »¹

Toutefois, nous avons dû l'adapter à notre terrain. Car si Daniel Bertaux accorde son intérêt aux mobilités professionnelles, il n'a pas cherché à croiser sur plusieurs générations ces changements d'activité avec les migrations qu'ils auraient pu entraîner. Dans notre cas, outre les professions et les diplômes, les migrations seront prises en considération aussi bien du côté de la lignée maternelle que du côté de la lignée paternelle, comme a pu le faire Paul-André Rosental dans son étude sur les *sentiers invisibles* de la France du XIX^e siècle². Il a ainsi distingué deux grands types de mobilité géographique : les migrations d'ampleur, mais aussi et surtout les micromigrations, c'est-à-dire les déménagements d'un village à un autre, qui sont le plus souvent ignorés dans les enquêtes. En nous inspirant de son travail et en prenant en compte différents critères sociaux, historiques, politiques, temporels et géographiques, nous avons pu mettre en avant cinq profils de migration. Une personne qui habite (au moment de l'enquête) dans : le même village que ses grands-parents est un sédentaire (S) ; le même département que ses grands-parents est un court migrant (CM) ; la même région administrative que ses grands-parents est un moyen migrant (MM) ; le même pays que ses grands-parents est un long migrant (LM) ; un pays différent de celui de ses

grands-parents est un migrant international (MI)³. À partir de là, en additionnant les profils migratoires des membres d'une même configuration familiale, trois grands types se sont dessinés : les *configurations familiales territorialisées* qui vivent regroupées autour des aïeux (55% et plus de S et de CM à la troisième génération) ; les *configurations familiales déterritorialisées*, qui sont partagées entre courts et longs migrants (50% de S et de CM et 50% de LM et de MI à la troisième génération) ; les *configurations familiales exterritorialisées* qui ne présentent plus aucune cohérence géographique (55% et plus de LM et de MI au niveau de la troisième génération). Nous savons avec Norbert Elias que l'individu est un être de relations pris dans une chaîne d'interactions⁴ : l'une de ces chaînes étant la configuration familiale, c'est par la famille élargie (lignée) que nous allons interroger la transmission d'une certaine vision du territoire. En effet, chaque famille a « pour objectif implicite de se continuer à travers les générations, de se consolider, de maintenir voire d'améliorer sa position sociale »⁵. Chacun de ses membres est tenu de répondre à un projet social et spatial qui l'englobe et le dépasse. Sur trois générations, on trouve en premiers, les grands-parents maternels et paternels qui ont des visions, des envies pour leurs enfants et ceux-ci auront à leur tour des ambitions pour leurs propres enfants. Aussi quand on arrive à Ego, celui-ci doit composer non seulement avec les visions parentales, mais aussi avec les visions de la cohorte précédente. Ce qui nous conduit à élaborer un modèle migra-

³ Cependant, les migrations en Suisse, pays frontalier, ne correspondent pas toujours à des migrations internationales. Une personne originaire de Mouthe qui est allée habiter juste de l'autre côté de la frontière, en vallée de Joux, sera incluse dans les courtes migrations (CM). Nous comptabiliserons les emménagements – le long de l'axe lémanique – d'individus originaires de Mouthe, dans les moyens migrants (MM) et ceux originaires de Franche-Comté dans les longs migrants (LM). Quant à ceux qui viennent d'une autre Région et qui s'installent en Suisse, ils seront considérés comme des migrants internationaux (MI). En outre, un Helvète venu habiter à Mouthe sera considéré comme migrant international (MI), s'il provient d'un canton qui n'est pas limitrophe de la frontière jurassienne. Enfin, les migrations dans les Départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM) ne sont pas considérées comme des migrations internationales, mais comme des longues migrations.

⁴ *La société des individus*, Paris, Fayard, 1991, p.15.

⁵ Chaudron Martine, « Rapports intergénérationnels et destins de la fratrie », *Dialogue*, n°90, 1985, p.62.

¹ « Familles et mobilité sociale. La méthode des généalogies sociales comparées », in Nunes de Almeida Ana et al., *Colloque de Lisbonne, Familles et contextes sociaux : les espaces et les temps de la diversité*, Lisbonne, ISCTE, 1992, p.283.

² *Les sentiers invisibles. Espaces, familles et migrations dans la France du XIX^e siècle*, Paris, EHESS, 1999.

Pourquoi s'en être tenu à un travail généalogique portant sur vingt-huit individus et non pas à plus... ou moins ? Tout d'abord, il ne s'agissait nullement de constituer un panel représentatif de la population meuthiarde, mais plutôt d'essayer de couvrir au mieux « la variété des témoignages possibles. »¹ En prenant en considération le type de logement où la population réside, on se donne les moyens d'avoir accès aussi bien à des anciennement installés qu'à des nouveaux venus, des jeunes couples qu'à des retraités, des ouvriers frontaliers qu'à des enseignants, des résidents permanents qu'à des secondaires, des chômeurs qu'à des saisonniers, *etc.*, la taille et le type d'habitation (logement en immeuble neuf ou décrépi, villa en lotissement, ferme rénovée ou encore en activité, logement saisonnier l'été en alpage et l'hiver en HLM...) et de rapport au lieu (propriétaire ou locataire) disant quelque chose de celles et ceux qui y habitent. De plus, le modèle des généalogies sociales comparées permet, à partir de quelques individus seulement, de toucher une très large diversité socioprofessionnelle et de mettre en lumière les éventuelles transformations salariales sur trois cohortes. Toutefois, nous nous sommes vite rendu compte qu'il était le plus souvent difficile d'avoir des informations pertinentes sur l'ensemble des parcours résidentiels d'une même lignée, même celle censée être la plus ancrée localement. Il manque toujours un des grands-parents, un oncle, un cousin dont on n'a plus de nouvelle et dont on ne connaît pas précisément les lieux de résidence. En cherchant à reconstruire les trajectoires spatiales des familles sur plusieurs générations, le sociologue se rend rapidement compte qu'il existe toujours un déplacement familial à un moment ou un autre, ou qu'un des membres de la famille n'est pas originaire de la région ou du pays. Cette propension à s'inscrire dans un territoire ou une commune précise se retrouve particulièrement chez les anciennement installés qui ont tendance à masquer les migrations, notamment lointaines, parce qu'elles viennent contredire, et donc menacer, la légitimité familiale à être présent de longue date sur un espace. Les propos de Pascale, l'une de nos enquêtées, en sont le reflet : « D'où y viennent mes parents ? Alors c'est des enracinés d'là-bas. Y sont Oléronais pure race. [...] Tu sais à l'époque, y avait pas l'pont. Le pont existait pas. Il existe depuis 1966. Et les gens qu'habitaient là-bas et ben y z'étaient d'là-bas et y sortaient pas. Autrefois les gens y sortaient pas d'île hein ». Ses paroles sont confirmées par celles de sa mère : « Toute la famille est sur l'île, y a qu'Pascale final'ment qu'est partie, autrefois, y avait pas l'pont, on partait pas à cinquante kilomètres hein [rires] ». Mais quand nous demandons à notre informatrice de nous dresser la liste de ses oncles et tantes et surtout de leurs migrations, elle se ravise. Le second et le troisième frère de son père sont des longs migrants alors que le pont était loin d'être construit puisque leurs migrations se sont faites avant la seconde guerre mondiale. Fernand est parti dans la région parisienne, « mais alors faire quoi ? J'sais même pas. J'sais même pas c'qu'il a fait d'sa vie ». Paul est parti à Aix-en-Provence avec son épouse, « C'était étonnant j'pense à leur époque de partir comme ça ». Les migrants sont ici évincés, oubliés parce qu'ils remettent en cause la cohérence familiale et territoriale et parce que la migration ne s'est pas traduite par une destinée sociale exceptionnelle qui aurait valu le coup, au bout du compte, que l'on s'en souvienne, le bénéfice symbolique apporté par le migrant l'emportant sur le bénéfice symbolique espéré de la mise en scène d'une présentation territorialement cohérente. De plus, pour que les migrants n'aient pas une influence trop imposante sur la destinée d'une même cohorte ou de la cohorte suivante, alors même que la famille tire sa fierté d'une cohérence territoriale, il faut les évincer, comme s'ils n'existaient pas, n'existaient plus. De la sorte, on arrive sur plusieurs générations à une reconstruction familiale cohérente, les descendants ne sachant pas – ou l'ayant oublié – qu'il y a des sortants, des partants comme dans toutes les familles, malgré l'isolement géographique. Dès lors, la famille correspond alors bien au modèle familial tel qu'il est valorisé au niveau national : une famille unie sur plusieurs générations, garante de l'unicité de la famille et du territoire. C'est pourquoi, dans les cas où nous avons des doutes et des difficultés à saisir la complexité des trajectoires familiales, nous nous sommes déplacé auprès d'autres membres de la famille qui n'habitent pas ou plus à Mouthe et nous avons cherché à recouper les propos de l'interviewé avec ceux d'autres interlocuteurs (époux / épouse ; frère / sœur ; grands-parents, voisins ; *etc.*), cette reconstitution n'allant d'ailleurs pas toujours de soi, obligeant parfois à *d'après discussions*. Ce qui nous a notamment conduit à Besançon, Macon et Lyon, dans l'Oise et les Vosges, en Poitou-Charentes, ce travail de restitution des généalogies familiales ayant représenté l'interview approfondie de soixante-dix-neuf personnes.

¹ Bertaux Daniel, Bertaux-Wiame Isabelle, « Le patrimoine et sa lignée ... », *art. cit.*, p.25.

toire qui ne positionne pas Ego par rapport au(x) parcours résidentiels de ses parents, mais par rapport à ceux de ses grands-parents (eux-mêmes comparés à leurs parents respectifs). Ce qui nous a permis de reconstituer de manière relativement complète les profils migratoires sur trois générations, de vingt-huit configurations familiales regroupant 724 personnes.

*la famille dépassée
dans la transmission des capitaux ?*

Certains spécialistes de la famille estiment que le souci intrafamilial et intergénérationnel de transmettre est obsolète, seuls compteraient désormais le soi intime et l'être ensemble au quotidien. On peut par exemple penser que les conclusions de l'étude d'Isabelle Bertaux-Wiame sur les migrants provinciaux à Paris dans les années vingt¹, sont dépassées : la famille étendue ne jouerait plus aujourd'hui un rôle principal dans les migrations. Et effectivement, la famille, en tant qu'institution, ne va pas de soi, d'autant plus si l'on est issu d'une famille immigrée². Cependant, un individu hérite toujours, qu'il le mette en avant ou le dénie, d'un patrimoine résidentiel et territorial construit sur plusieurs générations par l'union successive (et la désunion) de lignées. Le fait que nous n'ayons pas réussi à reconstruire complètement les généalogies familiales de l'ensemble des interviewés ne signifie pas que la famille ne joue pas un rôle dans le devenir social de ses membres. Si elle ne constitue pas un lieu de ressourcement, de refuge ou d'entraide également réparti³, elle influence encore aujourd'hui, quelle que soit sa physionomie, le

parcours spatial des descendants⁴. Ainsi, deux femmes que nous avons rencontrées et qui sont venues s'installer dans le val de Mouthe ne connaissent qu'une partie de l'histoire migratoire de leur famille. Brigitte, fille d'un entrepreneur de bal et d'une mère chauffeur de bus, n'a jamais rencontré ses grands-parents et ne sait pas où ils ont habité. Le père de Sandrine – fils de migrants polonais – a épousé en France une nouvelle venue ukrainienne, et les deux époux n'ont jamais dit clairement à leurs enfants les raisons de leurs migrations ou de celles de leurs ancêtres : Sandrine ne sait donc pas combien de frères et de sœurs a chacun de ses parents, quelles sont leurs communes de résidence, etc. Peut-on pour autant en déduire que ces « inconnus » n'ont aucune influence sur leur destinée sociale ? Si des personnes migrent, notamment en changeant de pays, et en se gardant de parler à leurs enfants de ceux qu'ils ont quittés, c'est justement parce qu'ils espèrent, par la migration, améliorer le capital symbolique (et financier) de leur famille, donc des restants. Sandrine, en obtenant une maîtrise et un Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) de Lettres classiques « répond » brillamment aux espoirs que les deux branches familiales, ukrainienne côté maternel et polonaise côté paternel, avaient placés dans la migration de certains de leurs membres. Ce qui laisse penser que le profil des lignées dont est issu Ego joue un rôle essentiel dans son orientation spatiale, quel que soit le type de famille. Néanmoins, les histoires migratoires ne finissent pas toutes bien. Contrairement à Sandrine, Brigitte n'a pas obtenu de titres scolaires socialement valorisés (elle a en sa possession un CAP de mécanique automobile) et elle se trouvait, au moment de l'enquête, au chômage. Comment alors expliquer les différences entre ces deux femmes longues migrantes (LM) ? Nous avons parlé de la différence entre les niveaux de diplôme, mais elle est aussi flagrante dans les profils professionnels. Le père de Brigitte n'a connu aucune amélioration au cours de sa carrière professionnelle, il a été sa vie durant, entrepreneur de bal. Par contre, le père de Sandrine a commencé comme plongeur dans un restaurant, puis est devenu aide-cuisinier avant d'obtenir un poste stable d'ouvrier en usine. On

¹ « Une application de l'approche autobiographique. Les migrants provinciaux dans le Paris des années vingt », *Ethnologie française*, n°2, X, 1980, pp.201-206.

² Lepoutre David, *Souvenirs de familles immigrées*, Paris, Odile Jacob, 2005. Il est important de préciser que dans le val de Mouthe l'essentiel des migrants internationaux sont issus d'une grande Europe (qui va de la Suisse au Portugal en passant par la Pologne, l'Italie, l'Ukraine et la Turquie), une très faible proportion étant originaires des pays du Maghreb. Nous n'en avons rencontré qu'un seul dans notre enquête, né en Tunisie, mais qui a rapidement rejoint son père, venu en précurseur à Pontarlier. Or, il n'est pas sûr que la méthode des généalogies sociales comparées soit transposable dans toutes les situations. Sur cet aspect, lire : Hanus Christophe, « Intérêts et limites de la généalogie familiale dans l'analyse de la mobilité », in Hamman Philippe (dir.), *Questionner les mobilités résidentielles à l'aune de la multilocalité*, Strasbourg, Néothèque Éditions, à paraître.

³ Bonvalet Catherine et al., « Proches et parents », *Population*, vol.48, n°1, 1993, pp.97-105.

⁴ Déchaux Jean-Hugues, *Le souvenir des morts. Essai sur le lien de filiation*, Paris, PUF, 1997.

Tableau n°1 – Profil migratoire familial | sur trois générations pour les familles territorialisées

Ego	1ère génération (Grands-parents)	2ème génération (Parents, oncles et tantes)	3ème génération (Fratricie, cousins et cousines)	Profil migratoire sur trois Génération	Nombre de membres
E 1 Lignée paternelle Lignée maternelle Configuration familiale	MM-MM (paternels) (1) S-CM (maternels) (2) 1S-1CM-2MM (1+2)	CM-CM (parents Ego) (3) 3CM (père, oncles et tantes de la lignée paternelle) (4) 1S-5CM-1MM (mère, oncles et tantes de la lignée maternelle) (5) 1S-8CM-1MM (4+5)	2CM-1LM (fratrie d'Ego) (6) 2CM-1LM (cousins paternels) (7) 8CM-2MM-4LM-2MI (cousins maternels) (8) 12CM-2MM-6LM-2MI (6+7+8)	1S-5CM-2MM-1LM (1+2+3+6) 7CM-2MM-2LM (total lignée paternelle : 1+4+7+6) 2S-18CM-3MM-5LM-2MI (total lignée maternelle : 2+5+8+6) 2S-21CM-5MM-6LM-2MI (total famille : 1+2+4+5+6+7+8)	9 11 30 36
E 2	S-CM S-CM 2S-2CM	CM-S 1S-2CM 2S 3S-2CM	2S-1CM 2CM 2S 4S-3CM	5S-4CM 5S-6CM 7S-3CM 9S-7CM	9 11 10 16
E 3	CM-CM S-S 2S-2CM	LM-S 3LM 4S-1CM-1MM 4S-1CM-1MM-3LM	S 2LM 5CM 1S-5CM-2LM	4S-2CM-1LM 2S-2CM-5LM 7S-6CM-1MM-1LM 7S-8CM-1MM-5LM	7 9 15 21
E 4	S-CM LM-S 2S-1CM-1LM	S-LM 2S 1S-2MM-2LM 3S-2MM-2LM	2S 2S-3CM 2S-3MM-2LM-1MI 6S-3CM-3MM-2LM-1MI	5S-1CM-1LM 7S-4CM-1LM 7S-5MM-5LM-1MI 11S-4CM-5MM-5LM-1MI	7 12 18 26
E 5	S-S S-S 4S	CM-S 1S-2CM 4S-1CM-1MM 5S-3CM-1MM	CM-LM 3S-4CM-1MM-2LM 5CM 3S-9CM-1MM-2LM	5S-2CM-1LM 7S-7CM-1MM-3LM 6S-8CM-1MM-1LM 12S-12CM-2MM-2LM	8 18 16 28
E 6	S-CM S-CM 2S-2CM	S-CM 1S-4CM-2MM 4S-2CM-1MM 5S-6CM-3MM	1S-2CM 6CM-7MM-1LM-1MI 3CM-3MM-2LM 1S-11CM-10MM-3LM-1MI	4S-5CM 4S-14CM-9MM-1LM-1MI 7S-9CM-4MM-2LM 8S-19CM-13MM-3LM-1MI	9 28 22 44
E 7	S-S CM-S 3S-1CM	CM-CM 1S-2CM-3MM 4S-2CM-1MM 5S-4CM-4MM	3CM-1MM 5CM-12? 5S-4CM-3MM-2LM 5S-12CM-4MM-2LM-12?	? 10S-10CM-5MM-2LM ?	27
E 8	S-CM MM-MM 1S-1CM-2MM	S-CM 1S-2CM 3S-3CM 4S-5CM	2CM-1MM 3CM 1S-5CM-2LM 1S-10CM-1MM-2LM	2S-4CM-3MM 2S-9CM-1MM 5S-10CM-3MM-2LM 6S-16CM-3MM-2LM	9 12 20 27
E 9	CM-CM MI-MI 2CM-2MI	S-S 5S-1CM 4S 9S-1CM	CM 1S-7CM-5LM-1MI / 1S-8CM-5LM-1MI	2S-3CM-2MI 7S-11CM-5LM-1MI 5S-1CM-2MI 10S-11CM-5LM-3MI	7 24 8 29
E 10	S-S MM-MM 2S-2MM	S-CM 1S-3CM 1S-2CM 2S-5CM	2CM 4CM-1? / 6CM	3S-3CM-2MM 3S-10CM-1? 2S-4CM-2MM 4S-11CM-2MM-1?	8 14 8 18
E 11	CM-LM CM-CM 3CM-LM	CM-CM 5CM-1LM 2S-2CM-1MM-1LM-1MI 2S-7CM-1MM-2LM-1MI	3CM-1LM 12CM-3LM-6? 4S-6CM-4MM-7LM-3MI-1? 4S-21CM-4MM-11LM-3MI-7?	8CM-2LM 20CM-6LM-6? 6S-14CM-5MM-9LM-4MI-1? 6S-31CM-5MM-14LM-4MI-7?	10 32 39 67
E 12	S-S ?-? 2S-2?	S-MI 5S-1CM ? ?	S 3S-2CM-1MM-2LM ? ?	4S-2?-1MI 11S-3CM-1MM-2LM-1MI 	? 18 ? ?

Légende : *mobilité résidentielle des grands-mères et de la mère d'Ego* ; en gras : *Ego est né ou a grandi dans le val de Mouthe.*

peut donc penser que sa progression professionnelle a eu une influence dans la réussite de sa fille. Car des liens lâches entre les membres d'une même famille – qui ne sont pas le propre de notre époque – ne sont pas un obstacle à la transmission familiale¹. Loin d'être une institution naturelle et pacifiée², la famille est une organisation sociale dans laquelle se nouent des rapports de force qui concourent à la reproduction ou à la transformation sociale. Elle est le lieu de structuration, d'échange des capitaux sociaux, notamment symbolique³. On retrouve là « le rapport de rivalité sourde dont l'enjeu réel est, dans le long terme, l'appropriation symbolique des enfants. »⁴

les raisons de l'ancrage

des familles ancrées autour d'une maison et d'une profession

La configuration sociale territorialisée est définie comme celle qui lie fortement une famille à son environnement social et non pas seulement un ou deux de ses membres, censés assurer la succession localement. La majorité de ses membres est partie prenante de l'espace qui l'entoure et les petits-enfants sont encore très présents autour des aïeux. Sur les vingt-huit configurations familiales initiales, douze sont territorialisées, dont neuf dans la région meuthiarde (Ego y est né ou y a grandi).

Du point de vue des professions de la première génération, c'est-à-dire des grands-parents maternels et paternels d'Ego, toutes les familles territorialisées de Mouthe ont un lien avec les milieux agricole et sylvicole :

- soit des deux branches paternelle et maternelle pour E2, E5 et E6 ;

- soit d'une seule branche pour E1, E3, E4, E7, E8 et E12.

Quant aux trois configurations territorialisées en dehors de Mouthe, si deux d'entre elles conservent un lien avec l'agriculture à la première génération (l'un des grands-parents pour E9 et E10), elles sont toutes attachées au milieu ouvrier, lien qui se retrouve aux générations suivantes. On constate, dans tous les cas, une très forte proportion de petits indépendants au niveau des grands parents pour une seule (E3, E7, E8, E9, E10) ou pour les deux lignées (E1, E2, E5, E6).

Deux types de familles composent cette catégorie :

- celles qui restent présentes au territoire *faute de mieux* (E9, E11, E12), n'ayant pas bénéficié d'un capital économique suffisant pour envisager une migration (on demande aux enfants de subvenir précocement aux besoins familiaux, la scolarité n'étant pas la priorité). Les membres de ces familles *peu visibles* localement auront tendance à répondre positivement aux sirènes de la migration si les derniers descendants peuvent bénéficier d'une certaine accumulation de capitaux. La migration peut être vécue comme une porte de sortie puisqu'aucune transmission professionnelle (absence de possibilité de reprise de l'affaire familiale) et aucune transmission territoriale (fierté à être du lieu du fait de l'implication des ancêtres) n'a eu lieu. Les membres de la famille cherchent du travail là où ils en trouvent, par leurs propres moyens, c'est-à-dire localement. Il faut « ramener un salaire » à la maison, « payer sa part », etc. La configuration familiale E12 est territorialisée *par défaut*, ce qui nous rapproche des conclusions de l'analyse d'Olivier Schwartz sur le milieu ouvrier : « on investit les lieux les plus proches (la famille, le quartier) parce que l'on est exclu des lieux sociaux les plus désirables.

L'appropriation de leur territoire par les individus dissimule une appropriation à leur territoire et une expropriation de tous les autres. Propriétaires forcés de la seule richesse qui leur soit accessible, ils mènent, certes, une vie privée, mais privée de beaucoup de choses »⁵. Ces familles, invisibles socialement, n'ont pas les capitaux culturels, sociaux, économiques qui leur permettent d'imaginer un à-venir valorisant pour les descendants directs. L'éventuel mieux être social, pour les filles, est synonyme de

¹ Bertaux-Wiame Isabelle, « Une application de l'approche autobiographique. Les migrants provinciaux dans le Paris des années vingt », *art. cit.*, p. 202.

² Lenoir Rémi, *Généalogie de la morale familiale*, Paris, Le Seuil, 2003.

³ La famille est le lieu principal de l'accumulation et de la transmission du capital symbolique selon Pierre Bourdieu. *Questions de sociologie*, *op. cit.*, p.56.

⁴ Bertaux Daniel, Bertaux-Wiame Isabelle, « Le patrimoine et sa lignée : transmissions et mobilité sociale sur cinq générations », *Life Stories / Récits de vie*, n°4, 1988, p.23. Sur les transmissions dans les classes moyennes supérieures, voir par exemple : Mortain Blandine, « Transmettre des objets à ses enfants : "petites choses", grands enjeux ? », *Recherches familiales*, 2011/1, n°8, pp.7-18.

⁵ Schwartz Olivier, *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF, 1991, p.20.

Tableau n°2 – Profession et mobilités professionnelles |
sur trois générations pour les familles territorialisées

Ego	Sexe	Profession d'Ego, diplôme et éventuelle mobilité professionnelle	Professions des grands-parents et éventuelle mobilité professionnelle	Professions des parents et éventuelle mobilité professionnelle (1ère ligne : père ; 2ème ligne : mère)
E 1 (1960)	F	Institutrice	Petits hôteliers (pension de famille) : 1912-1963 ; 1914-1986 <i>Agriculteurs : 1903-1984 ; 1905-1990</i>	Professeur de mathématiques : 1936 Employée de banque : 1936
E 2 (1966)	M	Employé associatif	Agriculteurs : 1904-1984 ; 1903-1988 <i>Scieurs et agriculteurs : 1915 ; 1920</i>	Ouvrier : 1939 Gérante des gîtes familiaux : 1943
E 3 (1987)	F	Lycéenne en internat à Pontarlier puis demi-pensionnaire à Morez	Instituteur : 1924 ; Institutrice : 1929 <i>Berger puis agriculteur et conducteur de bus : 1925 ; 1926</i>	Chevrier : 1956 Agent spécialisé des écoles maternelles (concours catégorie C) : 1959
E 4 (1980)	M	Éleveur avec son frère handicapé	Agriculteurs : 1904-1984 ; 1903-1988 <i>Ingénieur, directeur d'entreprise : 1929 ; 1930</i>	Éleveur : 1946 Secrétaire chez EDF puis militante associative : 1945
E 5 (1987)	F	Lycéenne en internat à Pontarlier	Agriculteurs : 1920 ; 1921 <i>Agriculteurs : 1924 ; 1927</i>	Ouvrier puis employé associatif devenu employé communal : 1950 Institutrice : 1960
E 6 (1969)	F	Rédactrice territoriale (concours de catégorie B)	Agriculteurs et bûcherons : 1900-1987 ; 1898-1974 <i>Agriculteurs : 1899-1959 ; 1900-1983</i>	Éleveurs : 1937 ; 1935-1994
E 7 (1970)	F	Aide-soignante	Bûcheron : 1913-1985 ; 1915-1997 <i>Ouvrier SNCF : 1917-1981 ; 1922</i>	Employé chauffagiste puis chef petite entreprise : 1940 Ouvrière frontalière : 1949
E 8 (1978)	M	Employé informatique à Belfort	Scieur indépendant devenu ouvrier scieur : 1920-2003 ; 1922 <i>Caviste puis fromager : 1920-1973 ; Caviste puis ouvrière puis employée : 1932</i>	Géomètre puis Agent à la DDE puis Agent immobilier : 1954 Institutrice : 1952
E 9 (1974)	M	Agent du trésor (concours de catégorie C) puis Agent des impôts (catégorie B en interne)	Mineur : ? <i>Maçon : 1899-1963 ; Ouvrière agricole : 1904-1977</i>	Ouvrier : 1931-2001 Serveuse puis arrêt : 1933
E 10 (1979)	F	Sans profession salariée régulière, quelques ménages chez des particuliers	Viticulteur, pompier en usine puis ouvrier : 1920-1973 ; 1923 <i>Mineur : 1922 ; 1928</i>	Ouvrier puis archiviste de l'usine : 1949-2003 Femme de ménage : 1948
E 11 (1968)	F	Employée de la Poste	Chauffagiste militaire : 1909 ; 1907 <i>Ouvrier puis maçon : 1904-1995 ; Ouvrière en filature : 1908-1997</i>	Maçon : 1943 Femme de ménage : 1945
E 12 (1980)	M	Employé chauffagiste	Ouvrier en scierie : 1922-1997 ; 1923-2005 ?	Ouvrier en scierie, puis employé plombier puis communal : 1950-2004 Coiffeuse puis vendeuse en fromagerie : 1950

Indications de lectures : en gras : Ego est né ou a grandi dans le val de Mouthe ; En italique : professions des grands-parents maternels d'Ego ; en gras et en italique : dates de naissance et éventuellement de décès des femmes ; « ? » : information manquante ; enfin en absence de précision sur la profession des femmes, cela signifie qu'elles n'exercent pas ou n'ont pas exercé d'activité salariée.

mariage et/ou d'une promesse de migration au risque, en cas d'échec familial, de revenir au pays « la tête basse » (où aller quand on a tout misé sur le conjoint et migré pour lui, pour le suivre ?). Pour les garçons, l'amélioration sociale se fonde sur des carrières impliquant inévitablement des migrations (gendarme, douanier, prêtre, militaire, facteur, *etc.*) ou sur le passage au milieu ouvrier (l'entreprise Peugeot à Sochaux a, par exemple, longtemps recruté des ouvriers dans un grand quart nord-est et l'on trouve des Meuthiards qui sont allés y travailler) ;

- celles qui ont pris part de manière visible à la destinée du « pays ». Ce sont parmi ces dernières que l'on trouve les personnes les moins portées à « trahir » leurs ancêtres, en choisissant d'aller travailler en Suisse et de quitter le pays, *etc.* Cela est particulièrement visible pour les familles les plus sédentaires – forte prédominance de S à toutes les générations – de notre échantillon (E2, E5, E6, E7) qui sont toutes d'origine agricole et sylvicole. On peut donc penser qu'à Mouthe plus qu'ailleurs, l'ancrage est lié à ces pratiques professionnelles, confirmant ainsi l'idée qu'il existe un lien *naturel* entre l'agriculteur et le territoire, que l'individu est comme enraciné dans la terre du fait de son métier. Toutefois, deux remarques nous invitent à en douter : premièrement, il existe des familles territorialisées qui ne sont pas originaires du milieu agricole (E11) ; deuxièmement, une mise en perspective avec les autres types de configurations laisse apparaître qu'il existe, d'une part, des familles déterritorialisées qui sont partagées entre plusieurs espaces alors qu'elles sont complètement issues de l'agriculture et d'autre part, des familles exterritorialisées qui ont des origines agricoles (E22, E24, E26). Comment peut-on alors expliquer ces différences ? En s'intéressant aux cohérence et cohésion, territoriale et professionnelle, des deux lignées qui composent chaque configuration.

De manière générale, l'ancrage est lié à une homogénéité professionnelle et spatiale des deux lignées autour de la possession de capital foncier et d'une possibilité de reprise de l'activité de l'une ou l'autre des lignées, ce qui renforce l'esprit de famille et l'attachement : dans ce cas, le maintien d'une activité familiale (agriculture, hôtellerie), demande le plus souvent le concours des deux conjoints. Ceux-ci travaillent donc quotidiennement ensemble, ce qui ne laisse guère le loisir à l'un d'entre eux de se lancer dans une autre profession (E1, E2, E4, E5, E6, E10). Cette correspondance professionnelle entre les aïeux se retrouve également dans le cas d'E3, les grands-parents paternels étant tous les deux instituteurs. À défaut de ce partage professionnel plus ou moins équitable entre les époux, les

femmes « se sacrifient », les hommes étant les seuls à exercer une activité rémunérée : les grands-pères mineur d'E9 et E10, bûcheron d'E7, scieur d'E8, ingénieur d'E4, chauffagiste d'E11 illustrent tous cette situation. La diversité professionnelle familiale est donc initialement restreinte, d'autant plus que les origines professionnelles et culturelles (diplômes scolaires) des femmes et des hommes sont généralement analogues. Par exemple, si la grand-mère maternelle d'E4 ne travaille pas, elle est issue, tout comme son mari directeur d'entreprise, d'une famille d'industriels : on ne se lie qu'exceptionnellement avec un(e) conjoint(e) au profil social différent du sien. En s'intéressant plus spécifiquement à la transmission professionnelle, on constate que les deux lignées, paternelle et maternelle, ont un ou plusieurs de leur membre qui s'inscrivent toujours dans la continuité de leurs aïeux à la troisième génération, directement (reprise d'un commerce ou d'un garage, succession agricole, *etc.*) ou indirectement (une petite-fille ou un petit-fils d'un skieur de fond de bon niveau, mais amateur, devient moniteur professionnel de ski nordique). Ce qui marque une différence essentielle avec les configurations familiales exterritorialisées pour lesquelles il n'existe plus un seul membre qui perpétue, de près ou de loin, c'est-à-dire en *statut* et en *situs* selon la distinction opérée par Daniel Bertaux¹, la ou les professions des grands-parents de la lignée maternelle. De plus, toutes les familles territorialisées présentent un ou plusieurs de leurs membres qui sont restés près de leurs grands-parents, alors même qu'ils n'étaient pas directement concernés par la reprise éventuelle de l'activité familiale. Toutefois, la possibilité de transmettre une activité familiale à un ou plusieurs descendants participe de l'ancrage territorial, mais ne le garantit pas : on ne trouve plus aucune trace de la profession d'origine des grands-parents deux cohortes plus tard, pour cinq des douze configurations territorialisées.

rester au pays par fidélité aux aïeux

Les familles qui demeurent territorialisées sur plusieurs générations ne sont pas forcément celles qui ont « empêché » leurs membres de partir, mais bien celles qui ont « permis » à quelques-uns d'entre eux de s'éloigner plus ou moins longuement, sans que ceux-ci ne « renient » les valeurs familiales et territoriales dont ils sont les garants. Cela concerne

¹ « Familles et mobilité sociale. La méthode des généalogies sociales comparées », *art. cit.*, p.288.

plus particulièrement les familles E4, E5 et E11. Pour donner envie à un ancien étudiant – ou à un nouveau venu dans le Jura qui n'a pas eu le choix dans sa mutation – de vivre dans la région de ses grands-parents *la manière dont la transmission du goût du pays* s'effectue est essentielle. Ce qui se transmet n'est pas de l'ordre du « patrimoine productif », mais de l'ordre « de valeurs, d'attitudes, de préjugés »¹. Si ce type de transmission concerne plusieurs familles localement, alors c'est l'ensemble de l'histoire locale qui en bénéficie et on peut être fier de son *coin*. Cette transmission met en jeu les parents, mais aussi les oncles et tantes.

« Moi j'avais une forme d'idolâtrie, d'admiration pour mon oncle. J'trouvais qu'y f'sait pleins d'trucs, y savait parler aux autres. Il avait plein d'idées, il les exprimait volontiers, y respecte aussi dans ses discussions l'interlocuteur, quel que soit l'âge, quel que soit son niveau d'instruction ou d'réflexion et ça ça m'impressionnait beaucoup. »

Lionel (Ego, E4) ne tarit pas d'éloge pour son oncle, le frère de sa mère, mais pas vraiment pour son père (ouvrier) dont l'influence semble absente dans la destinée de sa descendance. Alain, le frère d'Ego, s'inscrit lui aussi dans les pas de son oncle et fera des études agricoles en vue de reprendre une ferme. Cela n'aboutira pas, mais il restera quand même au pays et passera différents brevets d'état sportifs, dont celui de ski de fond, comme son oncle. Tout se passe comme si le père d'Ego avait renoncé à sa propre lignée en venant vivre dans le logement de son épouse dont la famille occupe – aussi bien matériellement que symboliquement – tout l'espace. Sa femme est issue d'une lignée qui est installée de très longue date dans le secteur et elle y est très active. Son frère, l'oncle d'Ego, est éleveur. Il vient de transmettre sa ferme à ses deux fils – dont un est handicapé – et on le retrouve pratiquement à l'origine de toutes les initiatives du secteur : la Confédération paysanne, l'Accueil montagnard, l'Ecomusée... qui reposent sur une synergie entre nouveaux venus et anciennement installés, échanges d'expériences vécues ici et ailleurs. Il a souvent quitté son village afin de rencontrer d'autres militants de la Confédération paysanne, d'encadrer des groupes de skieurs en France ou en Scandinavie (c'est dans une de ses sorties qu'il rencontrera sa future femme, fille d'un riche industriel marseillais, en rupture avec sa

famille), *etc.* S'inscrivant dans les pas de son oncle, Lionel décide de partir à dix-sept ans dans une communauté non-violente sur le plateau du Larzac, mais sans que cela ne constitue une rupture avec son milieu d'origine.

« J'me suis r'trouvé là-bas un p'tit peu par hasard parce qu'à l'accueil montagnard de Chapelle des Bois, y avait eu une rencontre organisée et dans le lot des personnes qu'étaient là, y avait des personnes du Larzac qui s'occupaient d'un écomusée. Pis sur Chapelle y avait déjà l'idée de retaper une vieille ferme et d'en faire un écomusée. Et moi j'avais sympathisé avec ces personnes qui m'ont dit : "oh ! Faut v'nir voir". J'dis : "ben ouais". J'suis allé voir. »

Cette première expérience hors de son lieu d'origine a été suivie d'une seconde, peu de temps après, dans le cadre d'une objection de conscience, toujours dans le Larzac :

« Pis après j'ai rencontré une fille. Qu'était pas d'ici. Pis après j'suis parti vivre avec elle à Dijon. Sans hésiter. Pis j'ai passé dix ans là-bas avec elle. »

Cette persévérance dans une mobilité résidentielle hors de la région de ses aïeux peut *a priori* surprendre. Dans la continuité de la lignée maternelle territorialisée, on aurait pu penser qu'Ego reste au pays, d'autant plus que sa mère s'est également fortement impliquée dans le développement touristique du village. Mais s'il a pu quitter sa région natale à plusieurs reprises et longuement, c'est parce que la pérennité du patrimoine familial (l'exploitation agricole) ne reposait pas directement sur lui, mais sur ses cousins. Toutefois, ces changements résidentiels – dont le dernier d'une dizaine d'années – ne s'est jamais fait dans le rejet de sa région d'origine.

« Au bout d'un moment, j'en ai eu ras-l'bol de Dijon. J'avais envie d'rev'nir sur l'Jura et pis j'me suis dit qu'y aurait p't'être du boulot sur Suisse parce que là-bas, y s'construisait pas mal de choses en ossature en bois. J'étais dans cette démarche là quand ils m'ont proposé d'bosser à l'écomusée et donc du coup, comme j'voulais rev'nir dans l'Jura, ça m'a bien branché. »

Son retour n'est donc pas un échec, au contraire, il s'est retrouvé un temps à faire vivre l'écomusée local autour de différentes animations, dont la fabrication de pain, en s'inscrivant toujours dans la lignée maternelle.

« J'avais commencé un p'tit peu à r'garder quand mon oncle f'sait du pain à Chapelle. À l'époque, c'était l'seul sur Chapelle à en faire quoi. [...] Il en f'sait pour lui, pour la famille quoi. »

¹ Bertaux Daniel, Bertaux-Wiame Isabelle, « Le patrimoine et sa lignée : transmissions et mobilité sociale sur cinq générations », *art. cit.*, p.10.

Aujourd'hui, s'il a pris du recul par rapport à l'écomusée (il travaille dans le bâtiment comme ouvrier intérimaire en Suisse et prépare le diplôme d'accompagnateur en moyenne montagne), il reste attaché à l'endroit où il a grandi : il s'est aménagé un appartement dans la maison de ses parents et il aide son amie à rénover une maison dans un village voisin.

En définitive, deux choses transparaissent dans ce parcours à la fois individuel et familial. D'une part, on constate un véritable *phagocytage*¹ d'une lignée par une autre quand la transmission du patrimoine constitue un enjeu majeur pour l'une des deux lignées : c'est le patrimoine qui décide en quelque sorte. Et souvent, ce phagocytage est réalisé par la lignée paternelle au détriment de la lignée maternelle. En venant s'installer dans le val de Mouthe, plusieurs femmes n'ont pas fait qu'épouser leur mari, elles ont également épousé en intégralité ou presque leur mode de vie. Mais il arrive que l'inverse se produise, c'est-à-dire que ce soit la lignée maternelle qui phagocyte son alter ego masculin, notamment quand une sœur est mise à contribution dans la pérennisation du patrimoine familial, par un soutien direct ou symbolique à un frère qui a repris l'activité familiale². D'autre part, on s'aperçoit que Lionel ne s'est pas construit en référence à un seul territoire ou milieu social, il a pu profiter de l'ouverture d'esprit familiale – côté maternel – pour aller se confronter à d'autres univers spatiaux et professionnels qui lui laissent plusieurs possibilités résidentielles en fonction des opportunités locales ou des rencontres à venir.

Le cas d'Annie-Claude (famille E6) permet encore d'affiner un peu plus la manière dont la transmission opère. Fille et petite-fille d'agriculteurs des deux côtés de la famille, elle a déménagé à onze reprises depuis l'obtention de son baccalauréat. Si elle est restée pour l'essentiel dans le département du Doubs, elle a été contrainte de migrer provisoirement une année dans la région grenobloise (LM) afin de suivre les cours du DESS³ « Développement des collectivités locales montagnardes » et deux années dans l'agglomération belfortaine (MM) pour son premier emploi post-concours de rédac-

trice territoriale. Pour autant, c'est dans la région meuthiarde qu'elle finira par s'installer, avec son époux, dans un pavillon.

« Moi c'que j'voulais c'était r'venir dans l'coin. J'me voyais pas travailler ailleurs. Bon j'aurais pu gagner plus, je sais qu'j'aurais pu gagner plus ailleurs, mais c'est pas mon ambition première quoi ».

En investissant précocement dans l'institution scolaire, la famille a su élargir le champ des possibles professionnels, en prenant le risque *a priori* de voir ses enfants migrer du fait de l'ascension scolaire. Pierre Bourdieu écrit à ce propos que l'« effet de déculturation s'exerce moins par la vertu du message pédagogique lui-même que par l'intermédiaire des études et de la condition de quasi-étudiant »⁴. Mais dans sa famille « l'effet de déculturation » n'a eu lieu que partiellement. La migration, le temps des études ou d'une éventuelle mutation, n'en n'a pas été vraiment une. Elle est vécue comme une parenthèse en attendant le retour au pays :

« Moi quand j'étais pionne au lycée à Pontarlier, j'faisais d'l'internat. J'bossais les nuits alors j'rentrais régulièrement la s'maine chez mes parents. J'prenais mes skis et puis j'allais skier. J'avais plus d'appart à c'moment-là. J'faisais trois nuits à l'internat, j'ai une copine qui m'logeait pour une nuit à Besançon pis j'allais aussi chez mes parents. Ça m'a jamais gêné d'retourner chez eux. Parce que c'est là qu'on se r'trouvait avec mon frère et ma sœur, pratiquement tous les week-ends, même quand j'étais loin et que ma sœur aussi était étudiante. »

De plus, ce qu'elle a appris durant ses études n'est jamais entré en contradiction avec les pratiques et les valeurs qu'elle a incorporées auparavant. Son DESS et son activité actuelle – rédactrice dans une collectivité territoriale – apparaissent *a priori* comme le signe d'une rupture professionnelle avec son milieu social d'origine (agricole), mais au regard d'un investissement familial régulier au fil des cohortes dans la vie villageoise, elle s'inscrit pleinement dans la continuité. Sur plusieurs générations, la famille d'Annie-Claude a su capitaliser savoir-faire et savoir familial bénévole ou militant dans la gestion de l'espace public : son grand-père paternel a fait partie de l'équipe qui a mis en place le téléski du village, avec les autres agriculteurs de la commune qui en étaient sociétaires. Il a également été maire de la commune et c'est son fils (le frère d'Ego) qui prendra sa succession à la tête

¹ Rosental Paul-André, « Pour une analyse mésoscopique des migrations », *Annales de démographie historique*, vol.2, n°104, 2002, p.148.

² Bessière Céline, Gollac Sybille, « Le silence des pratiques. La question des rapports de genre dans les familles d'"indépendants" », *Sociétés et Représentations*, 2007/2, n°24, pp.43-58.

³ Diplôme d'études supérieures spécialisées, équivalent d'un Master 2 professionnel.

⁴ *Le bal des célibataires, op. cit.*, p.239.

de la mairie pendant trois mandats consécutifs, entre 1983 et 2001. Annie-Claude saura en tirer profit et professionnalisera ces atouts familiaux et n'a donc, en définitive, aucune raison de rejeter son milieu familial d'origine. Toutefois, si elle vit au même endroit que ses amis d'enfance et que ses anciennes connaissances, elle est passée à « autre chose », marquée, malgré tout, par les études :

« Des fois j'croise des amis d'enfance, des gens que j'connaissais, mais j'aime pas les r'voir plus que ça... L'passé c'est l'passé quoi. Pis bon les gens qu'j'ai vu y a vingt ans, y s'est passé trop d'choses pour que ce soit facile de discuter avec quoi ».

Mais, elle n'a jamais éprouvé le sentiment d'être « entre deux » cultures et deux mondes¹, peut-être parce que son déracinement culturel (provoqué par l'école) ne s'est pas doublé d'un déracinement familial et géographique. En effet, Annie-Claude ne s'est jamais éloignée durablement de son lieu d'origine au point d'avoir l'occasion de s'en détacher. Dans son cas, il n'y a pas qu'un rejet partiel de la « culture d'origine » au profit de la « culture d'arrivée ». On le perçoit bien, cette transmission a pu se faire parce que le sortant continue de participer régulièrement – y compris durant le temps de sa scolarité – à des activités familiales (repas), villageoises (fêtes, activités militantes), et/ou territoriales (pratique du ski nordique), tout en laissant la possibilité à l'héritier de se *singulariser* en refusant tel ou tel usage (la chasse, la pratique religieuse pour Lionel), en adoptant tel ou tel autre (travailler 35 heures alors qu'on est issu d'une famille agricole « qui ne compte pas ses heures » pour Annie-Claude). Une transmission *positive* du rapport au territoire s'avère ici essentielle : les aïeux se sont battus pour assurer, aux générations suivantes, un avenir localement. Les héritiers ont une *dette* envers leurs ascendants qui peut se traduire par une inversion symbolique de la manière dont on perçoit les siens : le « laid » (l'agriculture, la campagne, la sédentarité, le froid et l'élevage) devient « beau ». Dès lors, on privilégie l'installation au pays en acceptant un poste et une rémunération largement inférieurs à ce qu'on aurait pu espérer au regard de son niveau scolaire ou des potentialités locales (travail frontalier) et l'on finit

par rencontrer, « comme par hasard », quelqu'un qui vit dans la région et qui souhaite y rester. La possibilité de demeurer au pays ne se résume donc pas à la possession de biens matériels ou financiers, car même s'ils sont importants (notamment dans la possibilité d'hériter de terrains constructibles pour les descendants), ils ne suffisent pas à assurer la pérennité familiale localement. Elle a aussi à voir avec le type de rapport symbolique que la famille noue avec l'endroit où elle est installée, les investissements informels effectués dans un territoire, la possibilité de mettre à profit *ailleurs*, des manières de faire et d'agir, de penser acquises localement, mais sans que cette acquisition ne se fasse négativement ou contre son gré. Au contraire, elle permet à une personne d'éventuellement quitter un territoire sans se sentir démunie ou contraint de revenir dans un endroit par la seule « *force de rappel* qu'exercerait toute entreprise familiale sur les destinées des descendants »². Ainsi, dans les familles territorialisées, l'héritage légué produit des trajectoires différentes selon les modes de transmission. Celles qui transmettent un rapport positif vont permettre à un enfant de perpétuer la lignée par le biais du patrimoine professionnel et éloigner les autres plus ou moins longtemps tout en leur transmettant un capital de ressources symboliques qui leur donnera, éventuellement, la possibilité de revenir sans y être obligé, le retour étant favorisé par la possibilité ou non de pouvoir foncièrement s'installer localement et non pas par un « amour du val de Mouthe »³. Il y a donc bien différentes manières d'être au pays : rester à défaut d'autre chose, rester et prendre part au développement local, mais aussi migrer et ne plus vouloir en être, ou encore migrer pour revenir.

Cette propension à migrer ou non s'acquiert dans la famille et dans le territoire qui l'entoure, mais aussi dans les expériences socialisatrices que les différents membres ont vécues dans d'autres lieux. Elle se construit et circule entre les restants et les sortants, ceux qui assurent la pérennité de l'affaire familiale ou qui s'inscrivent dans la logique

¹ Annie Ernaux est sans doute l'un des auteurs qui analyse le mieux ce clivage. Elle traite respectivement dans *La place*, Paris, Gallimard, 1983 et dans *Une femme*, Paris, Gallimard, 1987, de la relation avec son père, celui qui espérait que, par les études, elle soit « mieux que lui », et des différentes facettes de la vie de sa mère, décédée le 7 avril 1986.

² Bertaux Daniel, Bertaux-Wiame Isabelle « Le patrimoine et sa lignée : transmissions et mobilité sociale sur cinq générations », *art. cit.*, p.17.

³ Nous employons volontairement cette expression en référence aux agriculteurs meuthiards qui justifient souvent leur pratique par un « *amour des vaches* », autrement dit par un essentialisme qui tend à écarter tout autre type d'explication et de compréhension, notamment sociologique et économique. Or, cet aspect revient aussi chez certains nouveaux venus qui disent avoir connu un véritable « *coup de foudre* » pour la région, similaire selon eux à un « *coup de foudre amoureux* ».

professionnelle parentale¹ et ceux qui ne sont pas directement concernés par la succession ou qui ne s'inscrivent pas dans la continuité familiale ; entre les membres de la lignée paternelle et maternelle qui, selon leur parcours, peuvent renforcer l'enracinement, au contraire montrer qu'un autre chemin est possible. De la sorte, on ne mesure pas uniquement ce qui perdure, se maintient, et on évite d'expliquer le changement uniquement en termes de monde clos et de monde ouvert².

du côté de la mobilité résidentielle et territoriale

l'ascendance de la lignée maternelle comme déclencheur de la mobilité géographique

Les configurations familiales déterritorialisées se caractérisent par un équilibre dans la répartition géographique entre les petits-enfants qui sont restés dans un périmètre proche de leurs aïeux et ceux qui ont réalisé une longue migration sans qu'apparaisse, en prenant en considération une configuration familiale dans son ensemble, une tendance nette dans le sens d'un enracinement ou d'une mobilité géographique.

Du point de vue du statut professionnel, on constate une très forte proportion de familles (sept sur neuf) qui sont concernées par le travail salarié du côté de la lignée maternelle (routier, ouvrier agricole, ouvrier en maçonnerie ou en usine, employé communal...), ce qui les distingue des configurations territorialisées davantage constituées de travailleurs indépendants.

La migration est liée à une diversité et une rivalité professionnelles interlignagères qui élargissent l'horizon des possibles des descendants, ce qui peut se traduire par un rapide éclatement géographique. Un affaiblissement ou une diversification du capital

foncier détenu localement – à la suite du développement de l'activité familiale dans un autre endroit ou du refus de certains héritiers de prendre la succession – participent du détachement progressif de l'une ou l'autre des lignées. Le repreneur pressenti peut dire « non » au cédant et se tourner vers une nouvelle activité parce que les ascendants maternels et paternels présentaient initialement des profils professionnels variés, qui ont ouvert de nouvelles pistes à leurs descendants. Cette ouverture professionnelle et spatiale est le plus souvent provoquée par la lignée maternelle qui prend l'ascendance sur son homologue paternelle. C'est ce que nous observons chez les familles déterritorialisées. Les aïeux de la lignée maternelle ont tous un ascendant scolaire et professionnel sur leurs équivalents de la branche paternelle. Les grands-parents paternels d'E13 sont passés de la profession de commerçant (marchand de vin) à agriculteurs ; ceux d'E14 ne sont « qu'agriculteurs », comparativement à leurs *alter ego* « agriculteurs et commerçants » en pleine ascension sociale, *etc.* Toutefois, une question subsiste : comment justifier les différences existant entre les configurations familiales déterritorialisées puisque trois d'entre elles seulement (E14, E15, E17) sont encore ancrées territorialement (ce qui signifie que certains membres sont restés au pays, mais sans s'inscrire dans une logique de succession professionnelle), contre six qui ne le sont plus ? Une analyse fine montre clairement que ces trois configurations familiales sont marquées par des migrations de très longue amplitude (MI) précoces qui remontent à la première (grands-parents) et/ou à la seconde génération (oncles et tantes). Cette concurrence va se traduire, à la génération suivante, par le départ d'une partie des enfants. Les descendants se situent donc dans un « entre-deux » géographique et social, les restants cherchant, par tous les moyens, à concurrencer les sortants, au risque de préférer à la reprise familiale une activité externe mieux rémunérée. Malgré les recommandations des aïeux visant à la modération, la *spirale migratoire* est enclenchée et vise à une quête permanente d'une amélioration du sort social des individus et donc de celui de leur famille. Aussi, si à la deuxième génération, les sortants familiaux conservent un certain lien avec leur endroit de naissance (retours les week-ends, *etc.*), il n'est pas étonnant de constater un affaiblissement, voire une disparition de tout rapport avec le lieu d'origine des grands-parents, à la troisième génération.

¹ Dans les familles ouvrières d'un village de Côte d'Or analysées par Nicolas Renahy, la règle pour les jeunes fut longtemps d'entrer, comme leurs aînés, précocement dans l'usine locale et d'y réaliser la totalité de leur carrière. Les chances objectives de se confronter à d'autres espaces, d'autres groupes sociaux étaient donc plus réduites que dans d'autres régions. (*Les Gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte, 2006.)

² Pierre Bourdieu explique dans *Le Bal des célibataires* que les changements dans la paysannerie ont lieu par l'intervention d'un tiers extérieur – qu'il ne définit pas – qui vient bousculer un monde censé être jusque-là fermé.

Tableau n°3 – Profil migratoire familial | sur trois générations pour les familles déterritorialisées

Ego	1 ^{ère} génération (Grands-parents)	2 ^{ème} génération (Parents, oncles et tantes)	3 ^{ème} génération (Fratrerie, cousins et cousines)	Profil migratoire sur trois Générations	Nombre de membres
E13	S-S	S- <i>CM</i>	3CM-2LM	4S-4CM-2LM-1MI	11
	S-MI	S	/	3S-3CM-2LM	8
	3S-1MI	2S-2CM-2LM	3S-3CM-7LM	7S-9CM-10LM	26
		3S-2CM-2LM	3S-6CM-9LM	9S-8CM-11LM-1MI	29
E14	S- <i>CM</i>	S- <i>CM</i>	1S-1CM-3LM	3S-5CM-3LM	11
	CM- <i>CM</i>	1S-1CM-2MM-1LM-1MI	6LM-4MI	3S-3CM-2MM-10LM-5MI	23
	1S-3CM	3S-3CM	1S-12CM-1MM	5S-18CM-1MM-3LM	27
		4S-4CM-2MM-1LM-1MI	2S-13CM-1MM-9LM-4MI	7S-20CM-3MM-10LM-5MI	45
E15	S-S	S- <i>LM</i>	S-LM	5S-1CM-2LM	8
	S- <i>CM</i>	6S-1CM-3MM-1LM	2CM-5MM-4LM	9S-3CM-8MM-7LM	27
	3S-1CM	2LM	/	3S-1CM-3LM	7
		6S-1CM-3MM-3LM	1S-5CM-2MM-5LM	10S-7CM-5MM-8LM	30
E16	S- <i>MM</i>	S- <i>LM</i>	CM1	2S-2CM-1MM-1LM-1MI	7
	CM- <i>MI</i>	3S-1CM-1MM	1MM-1LM	4S-2CM-3MM-2LM	11
	1S-1CM-1MM-1MI	1CM-1LM-1MI	2LM	1S-3CM-3LM-2MI	9
		3S-2CM-1MM-1LM-1MI	2CM-1MM-2LM	4S-5CM-3MM-3LM-2MI	17
E17	S- <i>LM</i>	CM-S	1CM-2LM	2S-4CM-3LM	9
	CM- <i>CM</i>	1S-1CM	2S-1LM	4S-2CM-3LM	9
	1S-2CM-1LM	1CM-1S	1S-1LM	2S-5CM-3LM	10
		2S-2CM	3S-1CM-4LM	6S-5CM-5LM	16
E18	S- <i>CM</i>	S- <i>CM</i>	2CM-1LM	3S-4CM-1MM-1LM	9
	S- <i>MM</i>	3S-1CM-1LM	2S-2CM-3LM	6S-7CM-5LM	18
	2S-1CM-1MM	2S-1CM-2LM-1MI	2S-4CM-1MM-7LM-1MI	6S-11CM-2MM-7LM-2MI	29
		5S-2CM-3LM-1MI	4S-8CM-1MM-11LM-1MI	11S-11CM-2MM-14LM-2MI	42
E19	S-S	CM- <i>CM</i>	1MM-2LM	3S-2CM-1MM-3LM	9
	LM-S	2CM	1CM	2S-4CM-1MM-2LM	9
	3S-1LM	2CM-1LM-1?	2CM-2LM	S-5CM-1MM-6LM-1?	14
		4CM-1LM-1?	3CM-1MM-4LM	3S-6CM-1MM-6LM-2?	18
E20	S ou CM- <i>LM</i>	MI- <i>LM</i>	LM		
	S- <i>CM</i>	1S ou 1CM-2MI	?		
	1S-1CM-1LM-1?	2S-1CM-3LM	3S-1CM-2LM	6S-3CM-5LM	14
		3S-2CM-3LM-2MI	?		
E21	S- <i>CM</i>	LM- <i>LM</i>	3LM	1S-2CM-5LM-1MI	9
	MI- <i>CM</i>	1S-2CM-1LM	5CM-1MM-2LM	2S-8CM-1MM-7LM	18
	1S-2CM-1MI	1CM-2LM	1CM-1LM-1MI	3CM-7LM-2MI	12
		1S-3CM-3LM	6CM-1MM-6LM-1MI	2S-9CM-2MM-10LM-2MI	25

En italique : mobilité résidentielle des grands-mères et de la mère d'Ego ; en gras : Ego est né ou a grandi dans le val de Mouthe.

Tableau n°4 – Profession et mobilités professionnelles | sur trois générations pour les familles déterritorialisées

Ego	Sexe	Profession d'Ego, diplôme et éventuelle mobilité professionnelle	Professions des grands-parents et éventuelle mobilité professionnelle	Professions des parents et éventuelle mobilité professionnelle (1ère ligne : père ; 2ème ligne : mère)
E13 (1961)	M	Directeur des réserves naturelles de Haute-Savoie puis éducateur	Marchands de vin puis agriculteurs : 1892-1975 ; 1903-1980 <i>Agriculteurs : 1875-1942 ; 1910-1979</i>	Professeur d'EPS : 1934 Institutrice : 1936
E14 (1969)	M	Fromager et employé d'une salle de fitness en Suisse voisine	Agriculteurs : 1905-1970 ; 1911-2000 <i>Agriculteurs et commerçants : 1875-1942 ; 1910-1979</i>	Eleveurs : 1939 ; 1939
E15 (1980)	F	Employée de l'office de tourisme puis du gîte familial	Agriculteurs : 1921 ; 1923-2003 <i>Ouvrier puis contremaitre : 1929 ; 1930</i>	Maçon puis gérant de gîte : 1950 Agent d'État (concours catégorie C) puis gérante de gîte : 1955
E16 (1977)	M	Employé de commerce à Besançon	Agriculteur puis débardeur indépendant : 1928 ; Agricultrice, épicière : 1930 <i>Ouvrier agricole, ouvrier, agent de maîtrise : 1921 ; 1919-1997</i>	Reprise de l'activité paternelle (débardage) puis paysagiste frontalier (été) et moniteur de ski de fond (hiver) : 1957 Institutrice puis maîtresse de conférence à Lille : 1957
E17 (1971)	M	Représentant commercial frontalier	Vignerons puis vignerons et propriétaires-gérants d'un camping en Suisse : 1925-1992 ; 1922-2003 <i>Ouvrier mécanique de précision (Suisse) : 1915-1951 Secrétaire (Suisse) : 1921</i>	Garagiste en Suisse : 1943 Employée de commerce (comptable) en Suisse : 1944
E18 (1965)	M	Gendarme	Employé des pompes funèbres : 1919 ; 1920 <i>Employé communal : 1905 ; 1906</i>	Commerçant : 1945 « Un peu tout » : Employée, puis ouvrière, puis nourrice : 1943
E19 (1974)	F	Professeure d'école	Ouvriers agricoles : 1924 ; 1924 <i>Routier : 1929 ; 1932</i>	Ouvrier : 1951 Femme de ménage : 1953
E20 (1980)	M	Vendeur-livreur chez un grossiste	Cultivateurs et ostréiculteurs : 1914 ; 1922 <i>Officier de marine en Grande-Bretagne (GB) : 1925-1992 ; 1930</i>	Employé saisonnier (berger l'été, contrôleur des pistes l'hiver) : 1957 en Grande-Bretagne Serveuse saisonnière puis employée de fromagerie : 1955
E21 (1981)	M	Programmeur informatique au chômage	Cultivateur puis ouvrier : 1922 ; 1925 <i>Ouvrier maçon : 1918 ; 1924-2005</i>	Instituteur puis professeur d'EPS : 1947 Agent d'État (concours catégorie C) : 1950

Indications de lectures : en gras : Ego est né ou a grandi dans le val de Mouthe ; En italique et en gras : professions des grands-parents maternels d'Ego ; en gras et en italique : dates de naissance et éventuellement de décès des femmes ; « ? » : information manquante ; enfin en absence de précision sur la profession des femmes, cela signifie qu'elles n'exercent pas ou n'ont pas exercé d'activité salariée.

*L'importance de la diversité
du stock familial professionnel*

Du côté des configurations familiales exterritorialisées, une grande hétérogénéité apparaît dans la connaissance des migrations du fait, soit d'accidents de parcours (faillite économique pour E22, décès et divorces pour E23 et E 27), soit de migration internationale (E28), seules deux familles sans heurts étant bien connues (E24 et E25).

Le positionnement socioprofessionnel des configurations familiales exterritorialisées est difficile à réaliser dans son ensemble, nos informateurs ne connaissant pas ou peu les professions des différents membres de leur famille. Mais on peut remarquer que dans ces familles qui sont toutes d'origine populaire, une forte tendance à la rivalité professionnelle au sein d'un des deux couples de grands-parents se dessine.

Non seulement les femmes ont commencé à travailler précocement (cf. t.6, colonne « Professions des grands-parents et éventuelle mobilité professionnelle »), mais elles ont aussi exercé une activité salariée dans un domaine différent de celui de leur conjoint, participant ainsi à l'élargissement du « stock familial de possibilités professionnelles »¹ disponible pour les générations suivantes. Ce stock est d'autant plus fourni que l'on constate, dans toutes les configurations familiales exterritorialisées, soit un changement de profession, soit une transformation positive de l'activité, soit les deux, au cours de la carrière des aïeux : les ascendants d'E22 bénéficient par exemple d'un stock initial de quatre professions distinctes (agriculteur et boisselier, côté paternel ; secrétaire et horloger en ascension professionnelle et sociale, côté maternel). Bien sûr, ce stock professionnel n'est pas obligatoirement utilisable par les descendants tel quel, notamment parce qu'il peut contenir des professions qui ne sont pas directement transmissibles. Mais, cette diversification professionnelle ouvre symboliquement des possibles aux enfants : ceux-ci ne sont pas « condamnés » à s'inscrire dans la reproduction ou la continuité paternelle, ils peuvent percevoir, via la profession maternelle, d'autres modes opératoires, d'autant plus si celle-ci permet une ascension sociale. Parallèlement au rôle essentiel joué par le père dans la réussite scolaire de son fils², les mères,

en travaillant, participent à la réussite professionnelle de leurs enfants.

Toutefois, certaines familles sont caractérisées par une évolution négative dans le parcours professionnel. Les aïeux paternels d'E22 et d'E23 sont dans ce cas (passage de l'artisanat à l'agriculture pour les premiers, de professeur de collège à vendeuse pour les seconds), mais cela n'est pas préjudiciable à la « bonne marche » familiale d'ensemble puisqu'elle ne concerne qu'une des deux lignées familiales, la seconde étant en progression. Ces transformations ont des répercussions immédiates sur l'investissement scolaire et sur la migration de la génération suivante. Il n'est pas étonnant de voir que ces familles sont les premières à avoir perçu le rôle positif que pouvait jouer l'école dans l'ambition sociale. Si nous nous référons à nouveau à E22, ses grands-parents paternels (agriculteur et boisselier) n'ont pas fait d'études, mais ils encouragent fortement leurs deux enfants à entreprendre un long cursus scolaire et universitaire. Pour l'aîné, cela se traduit par l'obtention d'une licence de droit à Besançon qui lui ouvre les portes du notariat.

Cependant, tous les descendants n'ont pas les mêmes chances objectives de progresser socialement. Le positionnement initial, celui des grands-parents, est essentiel. Ainsi, les grands-parents paternels d'E24 n'ayant pas pu faire fructifier leur exploitation agricole, aucun de leurs deux fils ne reprend la succession, pas plus qu'ils n'entreprennent de longues études. Tous deux migrent longuement (LM) et se lancent alors dans la boucherie, en espérant, sans succès, que leurs enfants reprennent un jour leur commerce. Cette dispersion spatiale globale ne signifie pas pour autant absence d'ancrage localement. Si l'on prolonge l'étude de la configuration d'E24, on s'aperçoit que du côté paternel, une continuité professionnelle a été assurée à la seconde génération par l'une des deux filles des grands-parents paternels d'Ego, en épousant un agriculteur d'une commune voisine. Aussi, on peut se demander si, de manière plus générale, les familles exterritorialisées ne désirent pas garder, sur plusieurs générations, au moins un des leurs « à la maison », dans le giron professionnel, territorial et familial.

¹ Rosental Paul-André, *Les sentiers invisibles*, op. cit., p.125.

² Claude Thélot montre que c'est davantage le niveau d'étude du père que son statut professionnel qui détermine le succès scolaire du fils, aussi bien chez les cadres que les ouvriers ou

les agriculteurs (*Tel père, tel fils. Position sociale et origine familiale*, Paris, Dunod, 1982).

Tableau n°5 – Profil migratoire familial | sur trois générations pour les familles exterritorialisées

Ego	1 ^{ère} génération (Grands-parents)	2 ^{ème} génération (Parents, oncles et tantes)	3 ^{ème} génération (Fratrie, cousins et cousines)	Profil migratoire sur trois générations	Nombre de membres
E22		<i>S-MM</i>	1S-2LM	4S-2MM-2LM-1 ?	9
	<i>S – Décédée</i>	1S-1CM	CM	3S-2CM-1MM-2LM-1 ?	9
	<i>S-MM</i>	1MM-3LM-1MI	4LM-2MI	3S-2MM-9LM-3MI	17
	2S-1MM	1S-1CM-1MM-3LM-1MI	1S-1CM-6LM-2MI	4S-2CM-2MM-9LM-3MI-1 ?	21
E23		<i>S-LM</i>	2S-2CM-2LM	3S-2CM-1MM-5LM	24
	S-?	5S-2CM-1LM	?	?	
	CM-S	1CM-2MM-1LM	1CM-3MM-8LM	4S-4CM-5MM-11LM	
	2S-1CM-1?	5S-3CM2MM-2LM	?	?	
E24		<i>LM-LM</i>	2LM	2S-2CM-4LM	8
	S-S	2CM-1MM-2LM	3CM-1MM-3LM	2S-5CM-2MM-8LM	17
	CM-CM	1S-4LM	1S-5LM	2S-2CM-11LM	15
	2S-2CM	1S-2CM-1MM-6LM	1S-3CM-1MM-10LM	4S-7CM-2MM-16LM	29
E25		<i>LM-LM</i>	2LM	8LM	8
	<i>LM-LM</i>	2LM	3LM	10LM	10
	<i>LM-LM</i>	1S-2CM-3LM	2S-2CM-1MM-2LM-1MI	3S-4CM-1MM-9LM-1MI	19
	4LM	1S-2CM-5LM	2S-2CM-1MM-7LM-1MI	3S-5CM-1MM-15LM-1MI	25
E26	<i>?-?</i>	<i>MI-LM</i>	LM	?	13
	<i>S-MM</i>	?	?	?	
		2CM-2LM	5LM	1S-2CM-1MM-8LM-1MI	
		?	?	?	
E27	<i>?-?</i>	<i>LM-LM</i>	3LM		10
	<i>CM-CM</i>	?	?		
	2CM-2 ?	1CM-2LM	2CM-3LM	3CM-7LM	
		1CM-2LM- ?	?	?	
E28	<i>MI-MI</i>	<i>MI-CM</i>	1S-2LM	1S-1CM-2LM-4MI-1 ?	9
	<i>?-MI</i>	?	?	?	
		?	?	?	
		?	?	?	

En italique : mobilité résidentielle des grands-mères et de la mère d'Ego ; en gras : Ego est né ou a grandi dans le val de Mouthe.

Tableau n°6 – Profession et mobilités professionnelles | sur trois générations pour les familles exterritorialisées

Ego	Sexe	Profession d'Ego, diplôme et éventuelle mobilité professionnelle	Professions des grands-parents et éventuelle mobilité professionnelle	Professions des parents et éventuelle mobilité professionnelle
E 22 (1976)	M	Ingénieur horticole. Représentant commercial en logiciels agricoles puis reprise de la ferme familiale	Agriculteur puis boisselier puis agriculteur : 1911-1993 ; Boisselière : 1913-1949 <i>Horloger : 1914-2004 ; Secrétaire puis arrêt : 1920-1999</i>	Eleveur : 1945 Gérante des gîtes familiaux : 1951
E 23 (1976)	M	Commerçant à Dijon	Artisan et commerçant : 1920-1980 ; professeure de collège puis institutrice puis serveuse dans le commerce familial : 1918 <i>Gendarme : ?</i>	Artisan et commerçant : 1947-2001 ; Vendeuse : 1952
E 24 (1975)	M	Employé dans la boucherie de ses parents puis employé frontalier dans une grande-surface	Agriculteurs <i>Chauffeur laitier puis employé en BTP : 1933 ; « Bonne à tout faire » : 1937</i>	Employés en boucherie puis bouchers-charcutiers indépendants : 1952 ; 1956
E 25 (1977)	M	Ingénieur en informatique frontalier	Ajusteur devenu cadre par promotion interne : 1912 ; 1916 <i>Maçon : 1912-1999 ; Épicrière : 1912-1959</i>	Instituteur spécialisé : 1948 Institutrice spécialisée : 1948
E 26 (1979)	F	Employée associatif en emploi aidé	Agriculteurs brésiliens <i>Agriculteurs</i>	Psychologue : 1932 au Brésil Institutrice, professeure de français puis conseillère ANPE : 1936
E 27 (1974)	M	Ouvrier frontalier en horlogerie	? <i>Artisan puis chef de petite entreprise : 1930 ; Caissière de supermarché : 1925</i>	Ouvrier : 1942-1974 Secrétaire : 1950
E 28 (1970)	F	Professeure de français et de latin	Cultivateur puis ouvrier : 1895-1957 ; femme de ménage en usine : 1897-1971 <i>Ouvrier maçon : 1897-1987 ; ouvrière agricole : 1900-1995</i>	Plongeur, puis aide-cuisinier puis ouvrier : 1942 en Pologne Aide à domicile : 1944 en Autriche

Indications de lectures : en gras : Ego est né ou a grandi dans le val de Mouthe ; En italique : professions des grands-parents maternels d'Ego ; En gras et en italique : dates de naissance et éventuellement de décès des femmes ; « ? » : information manquante ; enfin en absence de précision sur la profession des femmes, cela signifie qu'elles n'exercent pas ou n'ont pas exercé d'activité salariée.

Cela peut se réaliser par une alliance matrimoniale, mais aussi par la voie de la scolarisation. En effet, des membres des familles E22, E23 et E26, ont assuré la continuité familiale tout en ayant entrepris de longues études, ce qui ne peut s'effectuer sans aller vivre, le temps de la scolarité, en dehors du cercle territorial et familial. L'aîné des fils des grands-parents maternels d'E21 est non seulement ingénieur-horloger, mais il est aussi diplômé d'une école des Hautes études commerciales (HEC) ; la petite fille des grands-parents maternels d'E26 a travaillé pour l'Institut national de la recherche agronomique (INRA). Il arrive néanmoins que les désirs familiaux soient parfois contrecarrés. À la différence des configurations familiales territorialisées, on ne trouve plus après trois générations, de membres de la famille qui sont restés au pays (S ou CM) alors qu'ils n'avaient *a priori* aucune raison de le faire (ils n'ont pas été choisis pour la succession familiale ou l'ont refusée). À partir du moment où un échec dans la reprise familiale a lieu, pour une raison ou pour une autre, le fait de « sauver la face » pour le restant vis-à-vis des sortants – et cela d'autant plus que ceux-ci ont réussi « ailleurs » – ne peut que se traduire par une migration.

En définitive, les configurations familiales exterritorialisées sont marquées, plus que les autres, par une concurrence, non seulement entre les profils migratoires des deux lignées, maternelle et paternelle, mais aussi entre les professions. Ces divergences se traduisent par une prédilection portée sur la longue migration, quels que soient les capitaux initiaux possédés. La succession familiale directe, ou par alliance, n'est pas exclue, elle est même encouragée, mais elle se heurte à l'absence d'un ancrage familial et professionnel solide dans le territoire. Quant aux bénéfices sociaux et économiques escomptés liés à la mobilité géographique, il ne ressort aucune tendance très nette¹ : la migration

¹ D'autant plus que le sociologue est contraint d'effectuer des choix dans les critères de stratification sociale afin de construire un outil de mesure du positionnement et de la mobilité sociale qui soit le plus cohérent et fiable possible. Toutefois, il restera toujours incomplet et discutable notamment car « ce qui est "valorisé" par certains peut être "dévalorisé" par d'autres : disposer de "temps personnel" a plus ou moins de sens selon que l'on définit ou non sa "personne" par le travail ; de même la "sécurité" peut être perçue comme un "manque d'ambition" ou une "routine" et l'"insécurité" valorisée comme une dimension "aventureuse" de l'existence » (Lahire Bernard, *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte, Paris, 2004, p. 412). Sur cet aspect voir également : Buisson Monique, *La fraternité, creuset des paradoxes*, Paris, L'Harmattan, 2003.

est clairement bénéfique pour E28 (professeure certifiée de français et de latin) et E25 (ingénieur en informatique frontalier) qui s'inscrivent pleinement dans la continuité familiale d'ascension sociale, mais elle reste discutable pour E24 (employé frontalier au rayon boucherie d'une grande surface) car s'il y a gagné du point de vue financier et des horaires par rapport à ses parents bouchers-charcutiers indépendants, il y a perdu en terme d'indépendance, de diversité et de reconnaissance. Quant à E22 (ingénieur horticole ayant repris la ferme familiale), il n'était pas prévu qu'il revienne prendre la succession de son père, mais devant la difficulté, non seulement à vivre de son travail de représentant commercial en logiciels agricoles, mais aussi à trouver ses repères loin du village familial (alors qu'il n'était pas si loin puisqu'il était MM), il a préféré rentrer au pays. On voit dans son cas qu'une scolarisation *a priori* réussie ne fait pas tout. En l'absence de réseau et de « goût du risque », E22 privilégiera la reprise de l'affaire familiale : toutes les familles et tous les individus ne possèdent donc pas les mêmes chances objectives de réussir leur migration. Le positionnement socioprofessionnel initial des grands-parents influence directement la manière dont les héritiers pourront tirer profit d'un déplacement géographique : une légère amélioration du capital économique peut se traduire chez les familles aux faibles ressources initiales par une migration importante à la génération suivante, mais sans pour autant entraîner une réelle amélioration du sort social.

Et c'est sans doute ici que les différences avec les classes aisées sont les plus visibles. La mobilité géographique n'est pas inexistante, loin de là, mais son intérêt économique et social n'est jamais garanti. Dès lors se pose la question d'un choix de résidence que les élites n'ont pas à se poser entre quitter le pays puis éventuellement y revenir, partir définitivement ou rester sans pouvoir toujours espérer un mieux-être social. Car leur « puissance sociale se manifeste justement dans la capacité à retrouver un espace privé et privatif dans différents lieux. »² On comprend donc mieux pourquoi dans ces milieux la mobilité résidentielle est valorisée. Elle ne débouche pas obligatoirement sur un déracinement, mais sur une capacité à s'ancrer successivement ou simultanément en différents lieux, capacité et ressources sociales que ne possèdent pas les classes populaires.

² Wagner Anne-Catherine, *Les classes sociales dans la mondialisation*, Paris, La Découverte, 2007, p.102.

transmission ou acquisition des pratiques territoriales et professionnelles ?

À ce stade, on peut avoir tendance à penser qu'un descendant ne fait que s'inscrire dans des logiques familiales qui l'englobent et le dépassent et dans lesquelles il ne semble avoir aucune marge de manœuvre. Or, en changeant de niveau d'observation, en privilégiant l'approche monographique de quelques configurations familiales choisies pour leur pertinence heuristique, on se donne les moyens d'observer minutieusement la manière dont un individu peut prendre ses distances et se singulariser.

les restants et les sortants face aux stratégies familiales

« Pierre qui roule n'amasse pas mousse » dira un jour une mère à son fils – issu d'une configuration familiale déterritorialisée (E14) – en raison de ses multiples déménagements et changements professionnels. Aîné d'une famille de six enfants, il a déménagé à douze reprises, en quête permanente d'une amélioration de son sort social (il finira sa carrière professionnelle comme directeur des ressources humaines (DRH) d'une très grande entreprise lyonnaise) et de celui de sa famille. Et pourtant, les stratégies familiales sont clairement établies :

« Moi ch'ui parti pensionnaire pour la première fois à Besançon, c'était pour la cinquième donc j'devais avoir douze ans. À l'époque, j'quittais Mouthe le premier octobre et je revenais après avoir chanté les vêpres de Noël à la cathédrale hein. [...] D'façon, ça a toujours été dans le projet familial, ça a toujours été ça. Ch'ai que moi, il a jamais été question une fois que j'aïlle à la ferme. Tandis qu'mon frère, il y allait lui. On a eu manifestement lui et moi des trait'ments un peu différents sur cet aspect-là... [...] J'ai toujours été destiné à sortir de la maison hein. Il a jamais été question une fois que j'fasse autre chose que des études pour aller bosser ailleurs. [...] En tout cas c'était clair – et ça c'était ma maman qu'était leader là-d'dans – que ses gamins devaient le plus possible faire des études pour se sortir de de la condition rurale. »

Or, les exemples de réussite sociale se situent clairement, non pas du côté paternel (l'ensemble des ascendants sont restés dans le milieu agricole), mais du côté de la lignée maternelle (un oncle et une tante d'Ego ont obtenu l'équivalent du bac-

calauréat à une époque où la fréquentation du lycée était très peu développée).

« Finalement, dit Henri, mes racines, mes ressemblances physiques m'attirent beaucoup plus vers la famille D. Mon grand-père, il avait une p'tite agriculture et le gars il a monté une minoterie, un moulin à farine. Une ingéniosité exceptionnelle. Il a accumulé un savoir-faire et une dynamique, et un patrimoine en l'espace d'une demi-génération. »

Toutefois pour la mère, « sortir de la condition rurale » ne signifie pas pour autant viser une place professionnelle toujours plus valorisante, d'autant plus qu'elle ne fait qu'agrandir l'écart social entre les sortants et le restant, le fils qui a été choisi pour reprendre l'exploitation familiale. La plus-value sociale inhérente à la migration est désormais fortement ancrée dans la famille, le prestige augmentant avec la distance kilométrique et surtout l'internationalisation du phénomène. Comment dès lors, le restant peut-il faire le poids ? L'héritier croit trouver une réponse en multipliant les innovations localement : il rompt avec un certain type de paysannerie, délocalise l'exploitation familiale du centre du village aux Hauts de Mouthe et profite de cette occasion pour créer le premier Groupement agricole en commun (GAEC) du département du Doubs, tout en marquant fortement le territoire de son empreinte : il multiplie ses engagements dans les associations, le syndicat agricole, *etc.* Si cette concurrence interne à la fratrie peut être perçue de manière positive (elle participe aux transformations sociales et montre bien que l'innovation n'est pas obligatoirement le propre des nouveaux venus), elle a un coût social pour le restant. Elle ne suffira pas à lui faire oublier qu'il est le seul de la fratrie à ne pas avoir changé de commune :

« Moi j'suis un peu l'clodo d'la famille au niveau du rev'nu, au niveau du professionnel. J'suis l'seul qu'est resté dans l'milieu d'mes parents. Les autres, y sont tous partis. »

Cette perception négative de soi ne sera pas sans conséquence pour la succession familiale. Christian, son fils cadet d'une fratrie qui compte cinq enfants, avait pourtant été choisi comme celui qui allait reprendre l'exploitation familiale. L'obtention d'un BEPA (brevet d'études professionnelles agricoles) allait également dans ce sens, et pourtant Ego a refusé l'héritage, préférant aller travailler en Suisse. Il faut dire que, comme son père avant lui, il est le seul à être resté sur la commune parentale (S). Face à la concurrence de sa sœur benjamine et surtout de son frère aîné qui ont brillé scolairement

en obtenant respectivement un DESS en ressources humaines et un diplôme d'ingénieur agronome et qui se sont installés loin du domicile parental (LM tous les deux), Christian a privilégié la reconnaissance sociale et familiale par le revenu, en bénéficiant d'un salaire élevé, plutôt que par la succession professionnelle.

Ainsi, les choix familiaux initiaux (privilégier la réussite sociale – qui passe par un éloignement spatial précoce des uns – sans mettre en péril la perpétuation du patrimoine familial) ne peuvent se comprendre sans relier ceux qui sont partis à celui qui est resté. De plus, si la mère est à l'origine d'une dynamique scolaire et sociale qui passe par la migration précoce – et qui s'inscrit dans la continuité de sa lignée familiale (caractérisée par une forte dispersion géographique et la présence, dès la seconde génération, de très longs migrants – LM et MI –), et construite autour de la personnalité et de « l'ingéniosité exceptionnelle » du grand-père maternel, elle ne peut avoir la maîtrise du parcours de son fils migrant Henri, amené rapidement à côtoyer d'autres adultes et d'autres milieux sociaux, ce qui concourt à enrichir et diversifier son stock d'habitudes incorporées au cours de sa scolarisation, de ses rencontres extra-familiales dans des clubs ou associations, puis au travail, *etc.*¹. La modération prônée par la mère n'est pas suivie par le fils, la transmission de valeurs, goûts, *etc.*, ne pouvant jamais s'affranchir de « *distorsions, adaptations et réinterprétations* que subit le "capital culturel" au cours de sa *reconstruction* d'une génération à l'autre, d'un adulte à un autre adulte, *etc.* »² La transmission culturelle n'est donc pas rectiligne entre un « transmetteur » et un « récepteur », elle est faite de dits et de non-dits, d'interprétation, d'observation, de participation, de négociation, de choix, d'acquisition, de possibilité de se singulariser en fonction des ressources et des capitaux disponibles. Ce qui

peut donner lieu à des orientations professionnelles incompréhensibles du seul point de vue familial.

« Mes parents n'étaient pas, mais alors pas du tout sportifs. Et puis moi j'suis dev'nu prof de gym... Ici, j'avais un voisin, Monsieur R., qu'était un grand sportif. C'est lui qui m'a appris à faire du sport et tout. Il m'a pris sous son aile depuis tout petit... Ch'ai pas trop pourquoi, il m'aimait bien j'crois... », raconte ce fils d'agriculteurs issu d'une configuration familiale déterritorialisée (E13).

Enfant unique, il a pensé reprendre l'exploitation familiale avant de se raviser car il ne la considérait pas comme viable. Mais son infidélité professionnelle ne s'est pas transformée en infidélité territoriale. Maître d'éducation physique devenu professeur d'Éducation physique et sportive (EPS) détaché à Jeunesse et Sports, il n'a jamais quitté Mouthe, « l'origine de la famille », et a œuvré notamment à la création des premières pistes de ski de fond du secteur.

*un ancrage spatial lié à la diversité des perspectives
professionnelles et foncières locales*

En l'absence de perspectives professionnelles et foncières localement diversifiées, la possibilité, pour un descendant, de rester ou de revenir au pays tout en se démarquant de ses aînés, voire en réussissant ses études, est compromise. L'analyse de la configuration familiale d'E12 met clairement en relief ce qui se produit quand le capital économique initial est minime. Si la lignée maternelle nous est restée inconnue – on sait uniquement que les aïeux sont originaires d'Italie, leurs descendants ne souhaitant pas ou ne pouvant pas en dire davantage (un signe, peut-être, que cette migration n'a pas eu les effets bénéfiques escomptés) – la lignée paternelle demeure riche d'enseignements, notamment au niveau du profil professionnel (rappelons que le grand-père est ouvrier en scierie). En effet, à la deuxième génération, la diversité professionnelle est quasi-inexistante : sur six personnes, cinq sont employés, la dernière étant ouvrière. La démocratisation scolaire n'a guère eu d'influence, les filles comme les garçons devant ramener un salaire au domicile parental avant de pouvoir songer à étudier, les deux derniers-nés de cette fratrie de huit bénéficiant toutefois d'un léger mieux-être en obtenant chacun un diplôme de Certificat d'aptitude professionnelle (CAP). De plus, si la lignée paternelle est homogène socialement, elle l'est aussi ter-

¹ Devenu DRH, Henri justifiera son côté « *patron chrétien* » et sa bonne entente avec les salariés de son entreprise, non seulement par le fait qu'il a côtoyé, pendant son service militaire en Algérie, des séminaristes « progressistes » - « J'ai même été abonné un temps à *Témoignage chrétien* c'est vous dire ! » -, mais aussi parce qu'il a longtemps joué au football dans son village avec des jeunes de son âge de tous horizons sociaux. « Quand on s'sait des matchs de foot inter-usines, y avait plus d'hierarchie, les gars y me tutoyaient, y m'appelaient par mon prénom. C'qui fait qu'à l'usine on a pu avoir d'autres rapports. On était pas copains, non, mais y avait une certaine proximité... ».

² Lahire Bernard, *L'homme pluriel, Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, 2002, p.206.

ritorialement. Aucun des six enfants n'a quitté le val de Mouthe. La famille est très présente, les uns et les autres s'appelant souvent ou se rendant régulièrement visite : trois des quatre sœurs sont voisines, elles habitent dans le même village que leurs aïeux, et elles exercent la même activité d'aide-soignante à l'hôpital local. Les ressources familiales sont fortement localisées et pourtant une partie des petits enfants migrera longuement, sans que l'on constate globalement d'ascension professionnelle : six des neuf membres de la dernière cohorte sont employés, un est ouvrier. Le déplacement géographique ne s'est pas traduit par une amélioration sociale, le sortant le plus brillant scolairement est titulaire d'un Brevet d'études professionnelles (BEP). Contre toute attente, l'ouverture professionnelle (dans l'artisanat et les professions intermédiaires) provient des deux restants qui sont aussi ceux qui ont le mieux réussi à l'école (Brevet de technicien supérieur (BTS) pour l'un, double BEP pour l'autre). Comment doit-on alors comprendre cette situation ? Tout se passe comme si ceux qui sont partis avaient saisi la moindre opportunité de mouvement pour s'éloigner le plus loin possible de ce *maudit* territoire. Contraints de travailler tôt, les membres de la seconde génération n'ont eu ni les moyens ni la possibilité d'aller voir ailleurs : le repli territorial et familial est subi. Toutefois, la génération suivante n'est pas confrontée au même contexte social et familial. D'une part, parce que les situations professionnelles des uns et des autres se sont améliorées et stabilisées : être aide-soignante à Mouthe signifie être fonctionnaire ou assimilée et avoir la sécurité de l'emploi¹. D'autre part, parce que le mariage ouvre de nouvelles perspectives migratoires et professionnelles aux membres de la dernière cohorte. Si la lignée paternelle dont hérite Ego semble neutraliser l'héritage de la lignée maternelle (d'origine italienne), en entraînant sa sédentarité, la venue de nouveaux conjoints au sein de la famille modifie le rapport que les uns et les autres avaient du lieu d'ancrage des grands-parents. Un agent de l'équipement meuthiard (fonctionnaire) épousant une fille de la famille d'Ego aide-soignante (fonctionnaire) procure une certaine aisance financière et une stabilité qui se répercutent sur la scolarisation de leur fils (le plus titré de la

troisième génération possédant un BTS), qui peut alors concevoir différemment le territoire qui l'entoure et s'y installer : il habite aujourd'hui dans la même commune que ses grands-parents paternels. Une seconde fille de la famille d'Ego, en épousant son compagnon – ouvrier en horlogerie – puis en allant habiter dans la commune du département du Jura d'où il est originaire, montre le chemin à ses enfants dont une partie migrera longuement. Une troisième sœur partira rejoindre son conjoint garagiste dans le village voisin et leur fils aîné ira encore plus loin en partant travailler à Marseille.

privilégier la continuité familiale aux gains financiers

La famille E8 témoigne ainsi d'une situation qui peut *a priori* surprendre : Alain, 33 ans, issu d'une configuration familiale territorialisée, préfère aller s'installer dans une région lointaine, alors même qu'il a trouvé un travail mieux rémunéré dans son lieu d'origine ; à l'inverse sa sœur, Amélie, 31 ans, choisit de travailler au pays comme infirmière et de gagner moins, résistant ainsi à l'attractivité des salaires helvétiques :

« J'ai des copines qui sont là-bas, tu t'fais 3 000 euros, contre 1 500 à 1 800 en France ».

La priorité n'est visiblement pas chez eux un goût immodéré pour l'argent, mais le respect des ancêtres et du territoire où ils ont vécu : *l'homo memor* prend le pas sur *l'homo economicus*.² En effet, les grands-parents maternels et paternels d'Ego sont issus du milieu populaire, dominé par l'activité de fromager pour les premiers, et de l'activité de scieur pour les seconds. On peut très bien imaginer que ces professions se transmettent de génération en génération, mais en raison d'accidents de parcours (incendies, décès), la continuité familiale ne sera pas directement assurée. On retrouve toutefois à la troisième génération un lien, côté paternel, entre les aïeux et leurs descendants puisque, dans la lignée de leur grand-père qui a été un champion de ski de fond (il a participé à deux reprises aux Jeux Olympiques), un de ses trois enfants, puis deux de ses petits-enfants (sur les six que compte la cohorte) sont titulaires d'un brevet d'état de ski de fond. Le lien au territoire et à la famille s'effectue donc par un autre biais, par l'intermédiaire d'une activité qui était initialement

¹ « Pour les personnes issues des classes populaires, accéder à la fonction publique, c'est finalement accéder à un univers des possibles plus favorable » constate Sybille Gollac (« La fonction publique : une voie de promotion sociale pour les enfants des classes populaires ? Une exploitation de l'enquête "emploi 2001" », *Sociétés contemporaines*, 2, 2005, n°58, p.60).

² Jacques-Jouvenot Dominique, Schepens Florent, « Transmettre et reprendre une entreprise : de l'homo economicus à l'homo memor », *Revue du Mauss*, n°29, 2007, pp.377-392.

pratiquée par des amateurs, avant que la filière nordique ne se professionnalise et ne s'institutionnalise. Aussi, dans l'ancrage territorial des descendants, la lignée paternelle pèse-t-elle de tout son poids : les grands-parents sont restés sédentaires, alors que leurs homologues de la lignée maternelle se sont déplacés (MM tous les deux). Néanmoins, ce changement de cadre géographique ne s'est pas traduit pour la génération suivante par des migrations d'ampleur : aucun des six enfants n'a quitté la région. On retrouve donc par la suite une concordance entre les capitaux migratoires dont héritent les membres des deux lignées. Par contre, des divergences transparaissent au niveau des profils socioprofessionnels dès la deuxième génération puisque deux oncles paternels d'Ego exercent une activité de cadre, alors qu'aucun de ses six oncles et tantes maternels n'a atteint cette catégorie sociale. La gradation professionnelle se situe clairement chez les premiers qui n'ont jamais été tentés par l'aventure helvétique pour répondre à leur ambition sociale, au contraire des seconds, dont l'expérience s'est soldée par un échec. À la troisième génération, les descendants restent logiquement travailler en France. Cependant, la logique territoriale est remise en cause avec le départ d'un des fils dans la région de Belfort-Montbéliard.

« J'ai cherché pas mal sur Besançon... Et même la Suisse. [...] Et pis après j'ai quand même envoyé un truc comme ça chez Peugeot à Sochaux, au pif quoi. Pis là y m'ont ret'nu. Pis j'ai quand même hésité parce que dans l'même temps j'étais aussi ret'nu en Suisse. [...] Bon par contre au point d'vue paie j'faisais cinq fois c'que j'me Psais au début chez Peugeot. Mais bon, y fallait tout d'suite être responsable informatique de 300 personnes. Tu vois, tu sors des études, les responsabilités... Pis y a la manière dont on t'traite quoi, t'es un peu l'Turc là-bas. » Ces propos font échos à ceux de sa mère : « C'est vrai qu'on avait un p'tit peu des idées... Oui mes parents avaient un p'tit peu des idées... C'est pas qu'on était contre la Suisse mais quelque part y z'avaient c'sentiment de, d'argent trop vite gagné... »

Dès lors le choix semble cornélien : vaut-il mieux vivre au pays, mais en allant travailler en Suisse ou trouver une activité salariée dans la Région comtoise, au risque de s'éloigner ? *A priori*, l'ancrage territorial semblait le plus fort, d'autant plus qu'Alain – jeune brillant skieur – s'inscrivait dans les traces nordiques de son père et de son grand-père. Cependant, son parcours scolaire lui a fait entrevoir d'autres possibles professionnels et

géographiques. En choisissant d'aller travailler à Sochaux, il peut aller habiter dans la ville voisine, Belfort, où il a obtenu un BTS en informatique et a conservé de nombreux liens amicaux. Devenu MM, il s'inscrit dans la continuité des grands-parents maternels qui ont migré quelques décennies plus tôt, mais en restant en Franche-Comté il respecte la probité familiale. De plus, Alain est certes partis depuis des années, mais il demeure toujours inscrit sur les listes électorales de son village d'origine, laissant penser que s'il vit effectivement ailleurs, il est resté présent symboliquement. Est-ce définitif ? Aujourd'hui célibataire, l'aîné se verra à nouveau bousculé dans ses choix par une éventuelle rencontre d'une conjointe et, derrière elle, de deux lignées dont les profils migratoire et professionnel pourront venir concurrencer ceux dont il a hérité.

des femmes qui bousculent l'ordre établi

Dans ce schéma, les femmes, qu'elles soient mères ou épouses, recouvrent une place de premier ordre. L'exemple le plus probant du rôle joué par la compagne dans la remise en cause de stratégies familiales *a priori* bien élaborées concerne la configuration familiale d'E24. Contre toute attente (ses parents l'avaient choisi comme héritier, il avait suivi des études en conséquence), Ego, trente-six ans, n'a pas souhaité reprendre la boucherie parentale pourtant florissante dans l'Oise, et dès lors être à son compte. Il a préféré migrer, dans le haut Doubs, pour devenir employé au rayon boucherie d'une grande surface helvétique.

« Pour moi la boucherie c'était naturel. Moi j'ai toujours baigné là-d'dans. Pis c'est Karine qui m'a fait ouvrir les yeux quoi. Elle m'a dit : « Tu crois qu'c'est normal ça ? Les choses qui s'passent, c'est normal ? ». Pour moi ça l'était. Pis après plus de réflexion ben... »

Karine, sa future épouse, a « fait des études ». Elle est titulaire d'une licence de lettres qui lui a permis de tenter et d'obtenir le concours de professeur des écoles, ce qui lui procure un ascendant symbolique certain sur son compagnon. Elle va alors lui faire prendre conscience de ce que reprendre une boucherie-charcuterie veut dire, se rappelant les sacrifices familiaux nécessaires au maintien de la rentabilité de l'affaire. De plus, elle est issue d'une famille déterritorialisée dont une partie des membres ont déjà migré. Ego provient de son côté d'une configuration exterritorialisée et en ce sens, renoncer à continuer l'affaire parentale est

certes une *trahison*, mais elle n'est pas doublée d'une trahison *territoriale*. Au contraire, en migrant vers le val de Mouthe, il s'inscrit dans la continuité de ses parents qui ont eux-mêmes migré pour améliorer le sort social familial, le grand-père paternel d'Ego n'ayant pas encouragé son fils à demeurer dans la filière agricole. Aussi en changeant de lieu, loin de rompre avec les siens, Ego s'inscrit dans le schéma familial antérieur rythmé par des déplacements géographiques d'ampleur. Celui de sa conjointe est partagé entre sédentarité et migration, sa rencontre avec celui qui deviendra son mari la fera pencher en faveur d'un départ et d'une longue migration (LM).

C'est également dans une perspective concurrentielle spatiale et professionnelle entre les lignées familiales de la configuration familiale exterritorialisée d'E23, mais aussi entre restants et sortants, que se profile l'explication de la délocalisation vers Pontarlier d'une partie des ateliers (celle consacrée à l'élaboration de glaces) d'une des plus anciennes entreprises de Mouthe, la fabrique de pains d'épice V. De simple boulangerie, le commerce deviendra une entreprise familiale qui se développera fortement après la Seconde guerre mondiale sous l'impulsion de deux frères qui s'associeront dès 1935. À son apogée dans les années 1980, avant l'automatisation de certaines tâches, l'entreprise embauchera plus de trente personnes et l'on ne compte plus les Meuthiards qui y ont travaillé, au moins pendant un temps (remplacements estivaux étudiantins). Du côté paternel, l'ancrage semble pourtant particulièrement bien établi, la famille V. constitue l'un des socles de l'histoire villageoise, les premières traces écrites de la famille remontant à 1634 : d'une part la continuité professionnelle et territoriale de la lignée paternelle est forte depuis au moins quatre dernières générations (même si chaque cohorte a apporté de réelles modifications dans la production et l'organisation) et d'autre part, plusieurs de ses membres se sont impliqués dans la vie politique et associative locale. Et pourtant, à mieux y regarder, c'est-à-dire en introduisant la perspective maternelle, une autre histoire se dessine. En effet, la longue migration des grands-parents maternels (LM) et le partage initial des grands-parents pater-nels entre sédentarité (S) pour le grand-père et moyenne migration (MM) pour la grand-mère, a abouti à un éclatement géographique de la deuxième et de la troisième génération. Justine, la grand-mère maternelle, vient d'ailleurs et se considère « comme une pièce rapportée ». Or cette « pièce rapportée » aura un réel impact sur la destinée de la lignée paternelle. Contrairement à ses quatre grands

-parents cultivateurs dans le département du Jura, les parents de Justine ne sont pas ancrés dans une profession. Ainsi, s'ils finiront par reprendre la ferme maternelle, ces derniers auront tenu un temps une petite épicerie villageoise, période qui leur aura permis d'entrevoir un autre domaine d'activité. De plus, l'exploitation agricole est importante et leur permet de vendre des légumes (pommes de terre, betteraves, *etc.*) sur un marché assez vaste puisqu'il déborde sur le département du Doubs et comprend la région meuthiarde : la rencontre entre les deux lignées n'apparaît donc pas comme fortuite, un lien évident aux activités commerciales les rapprochant. Cependant, l'ancrage territorial et la continuité professionnelle les distinguent. La relative aisance financière liée à cette situation permet à la famille d'investir dans les études d'une partie de ses enfants : l'aînée, Jacqueline, et la benjamine, Justine, en profiteront largement et atteindront un niveau scolaire plutôt rare pour l'époque puisque la première obtiendra un brevet supérieur (l'équivalent du baccalauréat), alors que la seconde passera avec succès le brevet élémentaire, avant d'effectuer deux années d'école de commerce. Ce qui lui permettra d'exercer un temps comme professeur dans le Jura puis comme institutrice à Mouthe, avant d'y renoncer et de devenir vendeuse dans le magasin de son mari. Toutefois, « sacrifier » ses perspectives professionnelles ne signifie pas abandonner toute influence dans la destinée de ses enfants. La lignée de Justine étant marquée par un investissement scolaire précoce, il n'est pas étonnant qu'elle encourage à son tour ses filles et ses fils à faire des études. Dès lors, une division territoriale se profile entre ceux qui restent au pays et reprennent l'activité familiale, les deux frères aînés, et les quatre sœurs qui quittent toutes le val de Mouthe, dont une brillamment (elle deviendra pharmacienne en Haute-Savoie). En concurrence avec ces sortantes, Mouthe ne convient plus aux deux gérants, leur ambition professionnelle les incitant à « voir plus grand » à la fin des années 1990, en direction d'une zone d'activité commerciale en plein essor : Pontarlier.

« On a eu une belle cote pis on s'est dit qu'on était trop p'tits chez nous. Pis on prévoyait l'av'nir aussi. On s'est dit "Allez, on va délocaliser les glaces". [...] Autant en profiter pour aller r'construire à Pontarlier. C'est plus centré, y a beaucoup plus de monde. Pis dans l'usine on va faire un magasin d'vente au détail – parce qu'à Pontarlier, au point d'vue commerce, c'est énorme hein [la ville ne compte que 19 000 habitants, mais possède une zone

commerciale équivalente à une agglomération de 120 000 habitants]. » (*Oncle d'Ego*).

Cette séparation en deux lieux distincts – les glaces à Pontarlier, le pain d'épice à Mouthe – est un signe annonciateur d'un changement de rapport au territoire pour les deux frères qui s'élargit désormais à l'ensemble du haut Doubs : en conservant une partie de la production dans leur commune d'origine, ils s'inscrivent dans la continuité paternelle ; en développant une nouvelle activité *à la ville*, ils empruntent les pas de l'autre lignée. Ce qui constitue une chance pour Ego (E23) : choisi comme héritier par son père (son oncle étant célibataire et sans enfant), il peut se permettre de refuser et de tourner la page meuthiarde sans « trahir » les siens – dont une majorité a déjà quitté Mouthe – et sans « trahir » les cédants (père et oncle) qui avaient déjà délocalisé une partie de la production hors du val meuthiard. En ouvrant un commerce à Dijon, il s'inscrit dans une dynamique familiale plus large qui a fini par renoncer à tout ancrage territorial à la troisième génération.

En définitive, les exemples d'E23 et d'E24, mais aussi celui d'E14 analysé précédemment, montrent que les femmes ne sont pas toujours des « alliées », pour reprendre le vocabulaire d'Henri Mendras¹, venues au moment de leur mariage afin de renforcer et d'accompagner l'activité ou la carrière de leur mari. Elles peuvent aussi être des *leaders* ou des *concurrentes* qui peuvent infléchir, au regard de la configuration familiale dont elles sont issues, le sort migratoire et professionnel des enfants et, plus largement, des descendants d'une génération.

conclusion

Prendre en compte la dynamique des configurations familiales permet de saisir ce qui se joue et se noue, dans la famille et dans le territoire, autour des questions de mobilité géographique et professionnelle et quelles sont les conséquences, pour une partie de ses membres, d'une migration ou d'un attachement qui offre – plus ou moins selon les capitaux possédés – la possibilité de se singulariser. Cela permet également de ne pas recourir uniquement à des facteurs externes, comme les bouleversements démographiques, industriels, agricoles, scolaires ou à des facteurs essentialistes,

comme *l'amour de la terre*. Ainsi, la rivalité entre les lignées familiales est la variable à partir de laquelle s'organise la transmission du rapport au territoire pour une partie seulement des familles qui sont de deux ordres. Elle est présente dans les familles où la transmission patrimoniale et/ou professionnelle constitue un intérêt d'une égale importance pour les lignées maternelles et paternelles. Bon nombre de familles sont tiraillées entre volonté de transmission de l'activité professionnelle paternelle (exploitation agricole, commerce, petite industrie) et ambition sociale qui passe par la migration d'une partie des leurs. Cet écartèlement est rendu inévitable par la fructueuse réussite professionnelle des aïeux maternels qui vient concurrencer la pérennisation de l'activité paternelle. Cette concurrence entre lignées familiales est également visible dans les familles où la perpétuation du patrimoine est fragile, mal assurée, récente. Les exemples les plus fréquents concernent les couples ayant créé de toutes pièces leur activité et qui souhaitent la transmettre à un successeur désigné pour la reprise. Celui-ci s'y prépare en obtenant les diplômes requis, mais y renonce après avoir rencontré une compagne issue d'une configuration familiale exterritorialisée qui a misé l'ensemble de sa réussite sociale sur la migration de ses descendants. Le rapport au territoire occupe ici une place primordiale, sans que soit pour autant exclue la possibilité de se positionner dans l'espace géographique et social d'une autre manière (notamment en l'absence d'enjeux patrimoniaux) et en n'oubliant pas qu'il demeure de fortes inégalités : certains individus ont pu bénéficier de soutiens et d'investissements certes localisés, mais sans exclure la possibilité de vivre des expériences socialisatrices dans d'autres cercles spatiaux et sociaux ; certaines personnes ont eu la possibilité de quitter au moins un temps le lieu d'ancrage de leurs grands-parents alors que d'autres n'ont pu y échapper. Les ressources culturelles, financières et sociales permettant de choisir ou d'alterner entre enracinement et mobilité ne sont donc pas également réparties. Notre analyse de ce que l'on pourrait appeler une aristocratie sylvopastorale, agricole, artisanale et commerçante, c'est-à-dire des familles directement concernées par la transmission patrimoniale et/ou foncière, rejoint ainsi les conclusions d'enquête similaire menées dans d'autres lieux et dans d'autres milieux sociaux, notamment ouvriers². Ce qui ne

¹ Dans *Sociétés paysannes*, Paris, Colin, 1976, p.75.

² Cf. Retière Jen-Noël, *Identités ouvrières. Histoire sociale d'un fief ouvrier en Bretagne. 1909-1990*, Paris, L'Harmattan, 1994 ;

condamne pas de fait un descendant à une position spatiale acquise une fois pour toute. Pouvant être mis en veille et réactivé selon les individus ou les opportunités locales et familiales, les possibles migratoires sont liés non seulement à un territoire poreux, mais aussi à la diversité des parcours professionnels et spatiaux des aïeux et des ascendants : s'intéresser à la lignée maternelle, en plus de la lignée paternelle, mais aussi aux rivalités entre les sortants et les restants, permet, dans certains cas, de comprendre pourquoi un individu peut se retrouver dans un secteur professionnel ou un parcours résidentiel qui n'a rien à voir avec la logique familiale paternelle ou le schéma salarial dominant localement (par exemple aller travailler en Suisse pour un fils censé reprendre l'exploitation agricole familiale) ; s'intéresser aux individus qui ne sont pas directement concernés par la succession familiale met en évidence le fait que des capitaux symboliques acquis localement peuvent être mobilisés dans d'autres contextes spatiaux. On pourrait encore complexifier l'analyse en mobilisant les notions de genre et de rang dans la fratrie¹ ou en analysant plus spécifiquement le rôle de la pluriactivité dans le dynamisme économique local (l'activité de moniteur de ski de fond apportant un complément financier non négligeable l'hiver aux agriculteurs et saisonniers, au même titre jadis que la petite production à domicile de pierres précieuses ou de pièces pour l'horlogerie et la lunetterie). Toutefois, on voit bien que les ressources propres à un lieu et une configuration familiale ne suffisent pas toujours : la possibilité de se singulariser, notamment lorsqu'on ne s'inscrit pas dans une optique de continuité familiale (ou qu'on en est exclu), dépend aussi de la diversité des professions que l'on peut trouver dans ou à proximité d'un territoire. Car il ne faut pas forcément voir dans l'installation près des siens d'un individu qui avait « tout » pour réussir socialement (des parents qui ont cru dans l'institution scolaire, un succès dans les études), mais qui a préféré renoncer, au moins provisoirement, à sa carrière professionnelle, un manque d'ambition sociale ou un effet de « vieillissement social » prématuré comme le suggé-

rait Pierre Bourdieu² : cela peut également être analysé – quand il est plus choisi que contraint – comme une tentative de résistance face à ceux, issus des milieux les plus aisés, qui aujourd'hui prônent le détachement généralisé. Mais la lutte s'avère aujourd'hui particulièrement inégale, les ressources territorialisées perdant de leur valeur dans ce fief agricole et nordique. Avec le très net recul de la pratique du ski de fond constaté depuis la fin des années 1980, la profession de moniteur de ski s'est fortement dépréciée, le prestige de l'uniforme dans les soirées ne faisant plus recette auprès des jeunes femmes³ (« y pourraient s'changer avant de venir boire un coup » dira l'une d'entre elles). De plus, l'aventure villageoise collective de l'Accueil montagnard a pris fin avec le récent rachat de la structure par un des principaux spécialistes français de séjours tout compris en village club : *Cap'vacances*. Et les éleveurs, largement minoritaires statistiquement, sont désormais pointés du doigt, certains étant même dénoncés à la gendarmerie parce que leurs troupeaux « salissent les rues » ! L'éclaircie économique dans cette région frontalière pourrait alors venir de la bonne santé des firmes horlogères suisses qui continuent d'embaucher des ouvriers et d'attirer de nouveaux venus. Mais cette situation place la région meuthiarde, le haut Doubs et plus largement la Franche-Comté en situation de dépendance vis-à-vis de la production industrielle helvétique, ce qui n'est pas sans rappeler le système des *maquiladoras* entre le Mexique et les États-Unis⁴. De plus, le nombre croissant de travailleurs frontaliers renforce un sentiment d'exaspération dans les deux pays. Les tracts et les affiches des campagnes électorales les présentant comme de la « racaille », une « épidémie », des « ennemis » et dénonçant leur « invasion » se multiplient ces dernières années, notamment du côté de Genève. Des élus politiques se plaisent à distinguer les « frontaliers de souche » des « eurofrontaliers », cette distinction se retrouvant également dans les propos d'anciennement installés en concurrence avec de nouveaux venus étrangers ou français pour trouver un travail : « Qu'est-ce que c'est qu'ces Bretons qui viennent

Segalen Martine, *Nanterriens, familles dans la ville*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1990.

¹ Cf. Bessière Céline, Gollac Sybille, « Les transferts économiques dans la reproduction sociale : le cas des familles d'indépendants », *Idées*, n°162, pp.22-32 ; Zarca Bernard, « L'héritage de l'indépendance professionnelle selon la lignée, le sexe et le rang », *Population*, n°2, 1993, pp.275-306.

² *La distinction*, *op. cit.*, p.123.

³ Le brevet d'État de ski de fond est, au départ, réservé aux hommes. Il faudra attendre 1978, soit cinq années après sa création, pour que la première femme obtienne ce titre.

⁴ Garufo Francesco, « Identités et reconfigurations industrielles. Le cas de l'Arc jurassien (1950-1990) », à paraître dans Koukoutsaki-Monnier Angeliki (dir.), *Les identités (trans)frontalières dans l'espace du Rhin supérieur et au-delà*, Nancy, Presses universitaires, 2013.

nous piquer nos boulots d'frontaliers ? » s'entendra dire, côté français, un ouvrier frontalier de l'Ouest de la France spécialisé en horlogerie âgé de 39 ans et récemment installé dans la région. Et c'est peut-être ici que la notion d'autochtonie trouve sa principale limite : elle tend à souligner et donc à renforcer ce dualisme eux/nous. Car même si elle ne peut « se réduire à la qualité objective de l'ancienneté résidentielle ou encore au fait d'être natif du lieu »¹, il demeure une ambiguïté dans le terme, plus ou moins liée à une idée de pureté et d'exclusion, à la croyance que le développement d'une région ou d'un pays n'a pu se faire que grâce aux natifs d'un lieu². Or, nous avons vu que même dans les familles les plus ancrées spatialement, les capitaux ont toujours circulé entre les restants et les sortants, mais aussi entre ceux-ci et les éventuels « revenants »³. Et c'est également le cas dans des territoires frontaliers où les « riverains » ont pu, jusqu'à la Seconde guerre mondiale, franchir la frontière afin de travailler, dans les deux sens, sans que les autorités ne s'en préoccupent réellement⁴. Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, le frontalier étant devenu une variable d'ajustement économique dont les premiers à tirer profit sont les industriels⁵. Dès lors, on perçoit mieux que l'encouragement à la migration – aussi bien symbolique (valorisation sociale) que financier (primes) – soutenu par les instances décisionnelles (gouvernements, organismes de gestion du chômage, *etc.*) et l'idéologie managériale⁶, ne concerne pas que les migrants internationaux. Max Weber fait remarquer que la migration résidentielle constitue un moyen efficace d'intensifier le rendement du travail.

« La même jeune fille polonaise qui, dans son pays, ne s'est jamais trouvée dans des circonstances qui lui permettent de gagner sa vie (...) semble changer de nature et devient capable d'efforts sans

limites lorsqu'elle travaille à l'étranger en qualité d'ouvrière saisonnière. Cela vaut également pour les ouvriers migrants italiens. Il ne s'agit pas seulement ici de l'influence éducative d'un milieu nouveau plus stimulant – qui joue un rôle évidemment mais n'est pas décisif – car ce phénomène se produit aussi bien lorsque les tâches sont exactement les mêmes qu'au pays natal. »⁷

Au risque de se faire reprocher d'établir des comparaisons hâtives entre deux mondes que tout séparerait, ne peut-on admettre que le résultat soit analogue pour des migrants interrégionaux et des migrants au quotidien, en tout cas celles et ceux qui occupent les tâches les moins qualifiées⁸ ?

¹ Retière Jean-Noël, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *art. cit.*, p.126.

² Bayart Jean-François, Geschiere Peter, « J'étais là avant. Problématiques politiques de l'autochtonie », *Critique internationale*, n° 10, janvier 2001, pp.126-128.

³ Alban Bensa a souligné la nécessité de prendre en considération le retour des éventuels migrants pour saisir la complexité de la problématique migratoire lors du colloque *Les mondes ruraux à l'épreuve des sciences sociales* Dijon, 17 mai 2006.

⁴ Leu Stéphanie, « L'invention du "frontalier" à la frontière franco-suisse. Fin XIX^e-1939 », in *2^e Journées suisses d'histoire*, Université de Bâle, 5 février 2010.

⁵ Garufo Francesco, « Identités et reconfigurations industrielles. Le cas de l'Arc jurassien (1950-1990) », *op. cit.*

⁶ Boltanski Luc, Chiapello Ève, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999, pp.344-419.

⁷ *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Plon, 1964, p.39.

⁸ Les deux tiers des 300 000 emplois de travailleurs intérimaires en Suisse – chiffre en très forte augmentation ces dernières années – sont occupés par des immigrés et des travailleurs frontaliers. Bron Steeve, « L'intérim en Suisse comme clé d'accès à un emploi durable : les différentes approches du marché suisse romand », *Forum international de l'emploi*, Saint-Julien en Genevois, 15 octobre 2013.